

N'ÉLISONS QUE DES NÔTRES

A la veille des élections fédérales, il nous paraît opportun de rappeler ici ce que nous écrivions dans l'Action française de mars 1924 (vol. XIe, pp. 191-192) : « Prêter aux pauvres, cela s'appelle proprement de la charité..... mais être pauvre et prêter aux grands riches, sans espoir de retour, pour le simple plaisir de vanter sa générosité, ou de se faire brimer par le riche, cela s'appelle, en bonne langue française, de la bêtise. Etre une minorité dans le parlement de son pays, invoquer volontiers sa faiblesse numérique pour s'excuser de ne pas résister au fanatisme, puis sacrifier pourtant des collègues électoraux à des adversaires ou à des indifférents, et célébrer ensuite sa libéralité, cela s'appelle doubler la bêtise de la trahison. »

Voilà bien de quels noms il faut appeler ce que les vulgaires politiciens veulent nous faire prendre pour de la générosité. Sait-on que, dans le dernier parlement, ne siégeaient à Ottawa, sur 65 députés québécois, que 53 Canadiens français? Dans le prochain parlement fédéral le nombre total des députés passera de 235 à 245 : ce qui veut dire une nouvelle diminution proportionnelle de la représentation du Québec. Nous n'avons donc plus un homme à sacrifier. N'écoutons plus les sophismes des politiciens. Un peuple se doit d'être juste envers soi-même avant d'être charitable envers les autres. Que les électeurs canadiens-français n'élisent que des députés canadiens-français. Qu'ils les choisissent bien : intelligents, cultivés, patriotes, homme de caractère. Minorité catholique et française, nous n'avons plus le droit d'être inférieurs, où que ce soit.

LE BILINGUISME ET L'UNITÉ NATIONALE

Dans l'enquête générale de l'*Action française* sur le bilinguisme, nous sommes appelé à faire l'examen particulier du bilinguisme au point de vue de l'unité nationale. Commençons par poser le sujet et le bien préciser, pour ne pas aboutir à de lamentables équivoques.

« Le bilinguisme et l'unité nationale » peuvent s'entendre de plusieurs façons.

1o La connaissance générale des deux langues parlées au Canada est-elle essentielle à l'union des deux peuples qui l'habitent ?

2o L'usage officiel des deux langues, usage loyal et conforme au texte et à l'esprit du pacte fédératif, suffirait-il à cette union ?

3o Par « unité nationale » peut-on entendre l'unité de la race canadienne-française, et chercher alors ce que peut faire à cette unité la connaissance généralisée des langues française et anglaise ?

* * *

L'unité nationale des Canadiens français ! Cette dernière acception serait sans doute repoussée, avec un égal dédain, par les impérialistes britanniques et le Canadiens-tout-court, qui se piquent de n'être ni provincialistes, ni étroits. Des premiers je n'ai cure. Et, des Canadiens-tout-court, je ne me soucierais davantage, s'ils n'étaient que les fils suspects de la nationalité, politiciens pour la plupart sans principes, se réclamant exclusivement de la grande patrie confédérée pour n'être pas tenus de servir

nos intérêts catholiques et français. Mais, puisque quelques serviteurs de ces mêmes intérêts en viennent presque à nous conseiller d'abdiquer nos aspirations devant le rêve politique de 1867, les Canadiens français feront bien de se rappeler que « l'unité nationale » a pour eux un sens particulier. Héritiers de la vocation religieuse du peuple de France — Monseigneur Pâquet a déjà souligné l'importance de cet héritage et Benoît XV, le pape de la paix, mais aussi le pape de l'évangélisation, l'a reconnu avec bonheur — la sublimité de cette vocation nous rend justifiables de concentrer nos efforts à développer, à fortifier et rendre meilleur le peuple qui l'incarne, plutôt qu'à poursuivre une chimère politique. La Confédération de 1867 passera, comme passeront l'Union de 1840, le régime de 1791 et celui de 1774; mais il importe que notre race apostolique demeure. D'où la nécessité, il me semble, de respecter la hiérarchie des problèmes, et, par conséquent, de ne négliger aucun de nos devoirs envers les intérêts catholiques et français, dont nous avons la garde, sans nous laisser absorber par nos devoirs envers la Confédération. Une confédération n'est pas d'ailleurs, en soi, une patrie proprement dite. Par sa définition même, elle est plutôt un groupement de patries. Continuons l'oeuvre de Champlain, de Maisonneuve, des Bienheureux de Brébeuf, Lalemant et de leurs compagnons, avant de perdre tout notre temps à étançonner celle de Macdonald, de Cartier, de Tupper, de Laurier, et de tous les ministres ou sénateurs dont l'intérêt personnel est lié à ce régime.

Sans doute, la durée de ce régime politique ne nous est pas indifférente; il n'est pas dépourvu d'avantages, s'il offre pour nous de graves inconvénients. Et nous

ne voulons rien faire pour le détruire. Mais nous nous insurgons contre la pensée d'orienter tout l'effort de notre peuple à le maintenir. Sauvegardons les intérêts qui demeurent avant ceux qui passent. Entretienons la voie difficile, difficile depuis 1760, mais droite et lumineuse de nos fondateurs et de nos saints, plutôt que le sentier facile, mais froid et sombre de Cartier et de Macdonald, où nous trotterons toujours en minorité méprisée. Et particulièrement, n'allons pas, sous prétexte d'unité canadienne, nous prêter à un bilinguisme sans mesure qui mettrait en péril notre véritable identité ethnique.

* * *

Examinons, maintenant, s'il est vrai que la connaissance générale des deux langues parlées en Canada soit essentielle à l'union des deux peuples qui habitent le pays?

On connaît l'antienne propagée par les voyageurs de « bonne entente » et quelques pédagogues trop complaisants : Que tous les Canadiens apprennent les deux langues; qu'ils puissent se parler et se comprendre et toutes les causes de mésentente s'évanouiront; l'unité nationale sera faite.

Que penser de pareilles affirmations? Nous laissons de côté, en ce moment, le grave péril que peut constituer pour le groupe canadien-français, un bilinguisme aussi généralisé. D'autres collaborateurs de l'enquête sont chargés de ce soin. Voyons seulement ce que peut le bilinguisme pour la bonne entente entre les deux races.

Nous concédons volontiers que bien des préjugés, bien des sujets de querelles peuvent se dissiper entre

les hommes, lorsqu'il leur est donné de se parler, de s'expliquer et de se comprendre. Et nous n'allons pas jusqu'à nier la partielle bienfaisance de quelques banquets ou réunions de « bonne-entente », non plus que les incontestables succès obtenus par M. le sénateur Belcourt, au moyen de la *Unity League*. A condition de se parler franchement et d'apporter de part et d'autre, et du côté anglais surtout, une volonté loyale de s'éclairer, ces échanges de visites et de discours peuvent produire quelques bons résultats.

Mais voici bien le point essentiel : Est-il nécessaire, pour en arriver là, de rendre les deux races universellement bilingues ? Faudra-t-il appeler toute la nation à siéger, un de ces jours, en quelque vaste sur-parlement ou en quelque phénoménal banquet où le petit pêcheur français du Labrador coudoiera le grand horticulteur anglais de la Colombie britannique ? Gardons le sens des réalités. Quand il faut délibérer sur leurs intérêts respectifs, il suffit aux peuples, ce nous semble, de prendre contact par leurs élites ou par leurs chefs. Les grandes masses démocratiques, qui ont tant innové en diplomatie, n'ont pas encore appris, que nous sachions, à s'aborder d'autre façon. Mais, alors, qui oserait soutenir que, pour ces rencontres, il soit besoin de prêcher à tous les Canadiens français l'opportunité ou la nécessité du bilinguisme ? Dans tous ces derniers voyages de « bonne-entente », de quel côté a-t-on trouvé ceux qui ne comprenaient pas les autres ? Le nombre de nos hommes publics qui savent et parlent l'anglais, n'est-il pas déjà plus que suffisant pour ces rencontres diplomatiques ? Et est-ce bien à nous qu'il faut prêcher le bilinguisme en vue de l'unité nationale ?

Voudrait-on la connaissance des deux langues à ce point répandue parmi les Canadiens français du Québec, que chacun pût lire les journaux, les revues, les livres de langue anglaise? Ceux qui osent formuler ces vœux chimériques, parlent tout come si nous étions les premiers responsables du désaccord national, et que, nous d'abord, eussions besoin de nous éclairer sur la pensée de nos compatriotes anglo-saxons. Se rappelle-t-on l'histoire de cette petite fille de Hull, âgée de treize ans, qui naguère attendit en vain deux heures et demie dans les bureaux de la Compagnie des tramways d'Ottawa, parce qu'elle persistait à demander ses billets en français? Son aventure symbolise nos difficultés de races. Le désaccord national n'existait pas, cette fois, dans l'ignorance du bilinguisme. La jeune fille était bilingue... Et d'ailleurs, voit-on notre habitant et notre ouvrier qui n'ont, comme les paysans et les ouvriers de partout, que le temps de lire leur journal, ajouter à cette lecture un journal d'une langue étrangère et s'enfoncer même dans les revues et les livres anglais? Non, ce sont là loisirs de professionnels et de bourgeois lettrés. Et, chez nous, le nombre n'est-il pas assez grand de ceux qui peuvent se tenir au courant de la production intellectuelle anglo-canadienne? Et le souhait à faire n'est-ce pas plutôt qu'un nombre égal d'Anglo-canadiens puisse prendre contact avec la pensée canadienne-française?

* * *

Mais supposons le bilinguisme devenu universel au Canada, croit-on que pour cela l'entente entre les races en deviendrait plus parfaite? Commentant le discours de Mgr Pâquet prononcé en 1902, à l'occasion du cinquantenaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec,

M. le chanoine Chartier écrit que l'apostolat n'est point affaire de langue, mais d'âme en définitive.¹

Il paraît bien en être ainsi de l'union nationale au sein d'une nation mixte. Affaire d'âme tout d'abord et non de langue. Les Irlandais d'Irlande parlent l'anglais depuis des siècles. Ce phénomène les a-t-il rapprochés des Anglais ? Les éléments divers d'une nation mixte forment une communauté unie dans la mesure où ils partagent le même idéal national, où ils s'entendent sur l'être et la destinée de la patrie, où ils trouvent à leur union un intérêt mutuel. J'insiste en particulier sur cette dernière condition, raison même des alliances fédératives. Aucun peuple ne se fédère à un autre pour se laisser absorber au profit du plus fort, mais, parcequ'au moyen de la fédération, il espère sauvegarder mieux son entité nationale. On peut dire la même chose des alliances internationales ; ce n'est pas la communauté de langue qui les provoque, mais l'intérêt commun.

Or, voilà bien, dans notre pays, les causes profondes du désaccord. L'union nationale n'existe point, au Canada, non par défaut de bilinguisme, mais par défaut d'entente entre les deux races sur quelques points essentiels. Elles ne s'entendent ni sur l'idéal national ni sur l'idée de patrie, et, chose plus grave, l'un des associés de 1867 a conscience d'avoir fait, ce jour-là, un marché de dupes. Fidèles à la pensée des fondateurs de la Confédération, les Canadiens français n'ont d'autre patrie que le Canada ; ce grand pays suffit aux horizons de leur patriotisme. Les Anglo-Canadiens, au contraire, ne voient dans notre pays qu'un satellite ou qu'un domes-

¹ *Bréviaire du Patriote canadien-français.*

tique de l'empire anglais et sont toujours prêts à sacrifier la patrie canadienne à la mégalomane anglo-saxonne.

Ce n'est pas tout. Les Canadiens français n'ont plus le sentiment que la constitution actuelle du pays leur est une protection. Il n'est point de tracasseries ni de lésineries que leurs alliés n'aient apportées à l'application de l'article 133 sur l'usage officiel des deux langues. L'Etat fédéral ne reconnaît plus de droits à leur langue en dehors du Québec, après avoir pourtant convenu, à Londres, en 1870, de l'article 23 pour la protection du français au Manitoba. Il prétend maintenant les parquer dans leur province, comme des citoyens indésirables et comme dans les limites d'une *réserve* sauvage. Faisant écho à la politique fédérale et quelquefois la devançant, dans presque toutes les provinces à majorité anglo-saxonnes, autorités politiques et autorités religieuses de langue anglaise oppriment les Canadiens français, leur refusent du français à l'école ou à l'église et les obligent, pour la conservation de leur langue, à de coûteux sacrifices et aux pires humiliations. On l'a dit : la situation est telle que ces minorités françaises doivent combattre aujourd'hui, non pour la défense de l'un ou l'autre de leurs droits, mais pour un enjeu aussi grave que leur survivance.

Croit-on que de pareils traitements et de pareils dénis de justice ne blessent pas jusqu'au fond de l'âme une race fière, respectueuse du droit des autres et qui ne se reconnaît devant son alliée de 1867, aucune sorte d'infériorité? Et nous laissons de côté ces législations fédérales qui ne tiennent aucun compte du sentiment ni des institutions du Québec, de ces lois qui minent sourdement notre code civil, ou de ces autres, comme le vote féminin et le divorce, qui battent en brèche le bastion de

la famille catholique. La situation est telle, ajouterons-nous, que si la Confédération était à refaire aujourd'hui, aucun homme politique canadien-français ne serait assez puissant pour l'imposer à ses compatriotes.

Nous ne saurions trop le redire : là, et là seulement, se trouvent les causes de nos mésententes. Point d'union nationale au Canada, aussi longtemps que ce pays ne sera pas devenu, pour les Anglais comme pour nous, l'unique patrie ; aussi longtemps que nous-mêmes n'aurons pas recouvré notre foi en la Confédération. Le bilinguisme n'est pour rien ou peu de chose en tout cela. Nous l'avons démontré : ce n'est pas affaire de langue mais d'idéal politique et de respect du droit. Et à qui fera-t-on croire que les Canadiens français, bilingues plus que tout autre groupe en ce pays, pourraient faire disparaître le mal ou simplement l'atténuer en apprenant encore un peu plus d'anglais ?

Les Canadiens français doivent avoir le courage de se rendre cette justice qu'en ce pays ils n'ont jamais violé le droit des autres. Ils ne sont les auteurs ni des lois Greenway et Norris ni du Règlement XVII. Quelques gazettes de chez nous dénoncent bien parfois ce qu'elles appellent les « extrémistes » ou les « provincialistes chauvins », mais avec une légèreté d'esprit qui laisse voir l'envie d'être désagréable beaucoup plus que d'être juste et véridique. On nous a demandé plus récemment de savoir subordonner notre patriotisme aux justes exigences du patriotisme canadien. Mais on a oublié de nous dire quels holocaustes le patriotisme canadien peut bien exiger de notre particularisme. Que ne conserve-t-on plutôt son encre ou son éloquence pour rappeler à nos associés politiques les conditions de l'union nationale. Et, par exemple, que l'on con-

seille aux Anglo-Canadiens d'apprendre autant de français que nous apprenons d'anglais; qu'on les exhorte à lire un peu plus souvent nos revues et nos journaux, j'entends nos vrais journaux, ceux qui méritent ce nom; que les oeuvres de notre littérature ne leur soient pas totalement inconnues; qu'ils fassent commencer notre histoire quelques années au moins avant 1760; surtout qu'il leur plaise de ne pas considérer le respect d'une signature, le sentiment de l'honneur et de la justice, comme des vertus de pauvres gens, bonnes tant au plus pour les Français. Que dans les milieux catholiques de langue anglaise, on se rappelle aussi que le Christ, au jour de l'Ascension, n'a pas donné à ses apôtres le mandat d'enseigner les nations dans la langue prédominante des empires; et que certains citoyens, de par leur caractère, sont tenus plus que personne de ne pas déformer, dans l'esprit de notre peuple, les notions de droit et de justice.

* * *

Quand toutes ces conditions seront remplies, il y aura sûrement plus d'entente et plus de paix entre les races au Canada. Ici, toutefois, n'allons pas tomber dans l'idylle romanesque et le rêve impossible. Les partisans du bilinguisme universel se donnent l'air de prêcher leur remède comme s'il devait guérir à jamais tous nos maux, faire naître entre les deux groupes ethniques de notre pays, une fraternité amoureuse et indéfectible. Prenons garde aux illusions naïves et sachons voir, encore une fois, les limites du possible.

Et d'abord, nous oserons le dire: c'est bien improprement que nous parlons en ce pays d'« unité nationale ». L'unité suppose une compénétration, une fusion

d'éléments à laquelle est fatalement réfractaire une nation comme la nôtre, composée d'éléments si divers. Que les mots « alliance », « union nationale », nous suffisent, comme étant les seuls qui se prêtent à la réalité. Toutes les visites de « bonne-entente » et tout le bilinguisme que l'on voudra pourront faire naître quelques amitiés entre quelques hommes, entre groupes ou petites sociétés des deux races. Mais il serait dangereux et chimérique d'espérer autre chose. Entre nos deux races il y a des sentiments de fond qui ne sont pas prêts de disparaître, aussi longtemps du moins que l'orangisme sera libre de prêcher ses doctrines en ce pays, et que les politiciens de l'Ontario jugeront profitable, en temps d'élection, de battre la grosse caisse contre le Québec. C'est d'ailleurs une vérité commune : toutes les races ont une tendance à s'opposer par leurs diversités mêmes. Joseph de Maistre a écrit ce mot profond : « Les races ne s'aiment pas ». Et, certes, on peut regretter ces méfiances ou ces ressentiments païens après vingt siècles de christianisme. Mais enfin à qui la faute s'il en est ainsi au Canada ? Et la pire erreur que puisse commettre un peuple, dans sa vie publique, c'est de n'être pas raisonnablement réaliste.²

² Cet article était achevé lorsque nous avons lu dans l'*Action française* de Paris, (27 août 1925), un article de M. Léon Daudet, intitulé : *Les Anglo-Saxons et nous*, qui apporte à notre assertion un très curieux témoignage : « Les perfectionnements des moyens de communication entre les peuples, écrit le journaliste parisien, ont donné l'illusion puérile, pendant un siècle environ, que les barrières des nationalités tomberaient. Il n'en a rien été, bien au contraire... Entre les peuples latins, comme entre les peuples anglo-saxons, existent des affinités qui n'existent pas entre les deux groupes. Bien que fort différents des Anglais, les Américains comprennent mieux les Anglais qu'ils ne comprennent les Français. De leur côté, les Français mettraient volontiers plus d'efforts à comprendre les Américains qu'ils n'en mettraient à

Ne nous laissons pas prendre, non plus, à ce sophisme, que, citoyens d'un Etat bilingue, nous aurions le devoir d'être bilingues. Le devoir de l'Etat ne saurait imposer ici un devoir correspondant de la part de chacun des sujets. L'Etat a le devoir d'être bilingue, non point parce qu'il régit un peuple bilingue où chacun parle deux langues, mais parce qu'il régit deux races dont chacune parle sa langue et a le droit qu'on la respecte. Donc, par son bilinguisme officiel, l'Etat, loin d'imposer à tout le peuple d'être bilingue, consacre plutôt le droit de chacune des deux races canadiennes de parler la langue qui lui est propre. Et là seulement est la raison de son bilinguisme. Tout au plus l'intérêt national impose-t-il à quelques-uns, à ceux-là qui seront les fonctionnaires de l'Etat fédéral, d'apprendre les deux langues, mais précisément pour que le droit de chacune des deux races soit respecté.

En outre, l'intérêt des particuliers peut demander l'étude d'une deuxième ou d'une troisième langue. Mais quand l'intérêt commande une telle nécessité à une minorité ethnique, elle doit se méfier des engouements. Que l'on se rappelle bien l'histoire de l'Irlande. Avant de perdre sa langue, l'Irlande a été d'abord saturée de bilinguisme.

comprendre les Anglais. *Mais ils s'aperçoivent, avec étonnement, au bout de quelque temps, que cet effort ne sert à rien, ou sert infiniment peu. Inutile d'ajouter que la connaissance, ou l'ignorance de la langue anglaise ou de la langue française, ne sont pour rien dans cette incompréhension réciproque quasi totale.* Clémenteau est le seul de nos hommes d'Etat qui ait parlé couramment l'anglais. Il a fait, après la guerre, une tournée de conférences en Amérique. Il est notre meilleur orateur, le plus simple, le plus direct. Il n'a obtenu aucun résultat et n'a produit aucune impression. Même remarque, en plus accentué, quant aux généraux vainqueurs.»

La connaissance d'une deuxième langue est certes un élément de culture. Cette connaissance peut être utile et même nécessaire au Canada : elle est utile, si le sujet connaît déjà bien sa langue, et surtout s'il est une valeur par sa formation ; nécessaire, si le sujet se trouve dans une province anglaise ; moins nécessaire, s'il habite des centres français du Québec ; et pas du tout nécessaire, s'il habite nos campagnes. Cette connaissance d'une seconde langue peut être même inquiétante, si elle est trop répandue dans le peuple du Québec — car nous sommes une minorité dans la Confédération, et une minorité latine, c'est-à-dire molle, en face d'une majorité anglo-saxonne, obstinée et hautaine.

* * *

Résumons-nous. Les Canadiens français ne doivent pas oublier qu'ils ont leur unité nationale à sauvegarder et que rien ne les oblige de la sacrifier à l'unité canadienne. La connaissance de l'anglais n'est nullement nécessaire à chacun de nos compatriotes pour prendre contact avec l'élément anglais et nous expliquer avec lui. Ce contact, nous avons déjà assez de bilingues chez nous, pour l'établir. S'il n'en tenait qu'à cette condition il y a beau temps que le désaccord national aurait pris fin. Mais le désaccord tient à des causes plus profondes où le bilinguisme ne peut rien ou peu de chose. Prenons garde aux illusions. Repoussons toute pacification qui ne serait possible qu'au prix de notre disparition.

Anatole VANIER.

M. ROBERT FORKE

L'Ecosse donne à la fédération britannique, depuis longtemps, des hommes remarquables, ordinairement doués d'une pénétration aigüe qui leur permet de voir vite, et de loin, le résultat probable d'un fait politique. Leur perspicacité a rendu de grands services au Canada. Venus de la montagne ou de la plaine, ils apportent ici la nostalgie des grandes choses, maintenant passées, dont s'illustra leur histoire. Comme ils ne peuvent rien tenter pour l'émancipation de leur propre race, ils travaillent volontiers à l'équilibre économique de leur pays d'adoption. Si leurs idées ne sont pas toutes admissibles immédiatement, elles sont du moins discutables et méritent l'attention.

Ces traits généraux commencent à se définir assez nettement chez M. Robert Forke, chef du groupe progressiste à la Chambre des Communes. Sans doute, sa présence est toute récente à la tête du mouvement agraire, et l'on ne saurait tracer de son orientation une ligne bien précise. L'est comprend difficilement la mentalité de cet occidental converti. M. Forke voit l'avenir du Canada dans la production du blé. A ses yeux le tarif et le transport doivent nécessairement tourner autour de la situation particulière des Prairies. Peu importe que le véhicule des produits passe ou non par des voies canadiennes, du moment que les denrées trouvent un débouché facile et rapide vers les marchés de l'étranger, en Amérique, en Europe, ou ailleurs. Peu importe aussi que l'industrie de l'est exige, par la voix de ses représentants, une douane protectionniste. M. Forke compte sur les dix circonscriptions nouvelles de l'ouest pour tenir dans sa main, en temps utile, une alliance qui lui permette d'arracher des concessions au gouvernement, de la prochaine législature, quel qu'il soit. Le chef pro-

gressiste reviendra-t-il au parlement? La perspective est plutôt embrumée, après la convention de Brandon, qui attirera bien onze personnes dont deux journalistes obligés d'être là. Mais il ne faut pas trop se hâter d'enterrer le progressisme. Les scissions des temps derniers peuvent disparaître et donner au parlement une sérieuse représentation agricole.

Robert Forke a soixante-cinq ans. Il habite le pays depuis 1882. Né à Gordon, dans le Berwickshire, il a fait ses études à l'école publique et s'est ensuite instruit lui-même par la lecture raisonnée. Dix ans après son départ d'Ecosse, il se mariait à South Gower, dans l'Ontario, et allait s'établir au Manitoba. Ses concitoyens apprirent à l'estimer. Bientôt il entra dans le conseil municipal de Pipestone, dont il est préfet depuis vingt ans; puis il devint secrétaire-trésorier de l'Association des municipalités du Manitoba. Il conserva ses fonctions dix ans et tient aujourd'hui la présidence d'honneur de l'Association. Il est membre, aussi, de la commission de l'impôt.

M. Crerar aimait autrefois consulter M. Forke. Maintenant, il y a quelque différend d'intérêt entre les deux champions. Aux élections générales de 1921, le chef actuel des progressistes était élu dans la circonscription de Brandon, puis devenait le 11 novembre 1922 président du comité exécutif, et chef, aux Communes, du parti progressiste. Dès la session de 1923, M. Forke accusa des tendances à favoriser le gouvernement King sur certaines questions tarifaires, et tint la « balance » du pouvoir. Trop conservatiste pour certains radicaux de son groupe, genre Shaw, M. Forke ne put empêcher une sécession l'an dernier, et depuis lors son étoile semble avoir perdu sa fulgurance. On l'a vu à la convention.

Peut-on saisir chez M. Forbes les qualités d'un chef? On pourrait en douter. L'impopolarité du progressisme dans l'est nuit évidemment au député qui le dirige. Une imputation de laderie atteint le groupe entier, et bien que les Ecossais soient les premiers à rire de cette épithète, il n'en est pas moins vrai que, pour faire figure à la Chambre, certaines exigences doivent être respectées. C'est peut-être ce défaut social qui tuera le progressisme fédéral, comme il a déjà tué la coalition fermière dans l'Ontario. Faute de mondanisme les progressistes se feront remplacer par d'inévitables avocats, qui grossiront à l'envi la lourdeur de nos statuts. Ce sera malheureux. Au point de vue principe, M. Forke, membre de l'Eglise-Unie, calmait l'effervescence des bolchévisants de son parti, et semblait digne de respecter les minorités valables. Il tenait en échec par son ironie les hâbleurs et les utopistes de tous les groupes, le sien compris, et taillait dans la masse incolore des discours une place aux idées utiles. S'il est battu aux élections prochaines, M. Forke ne sera peut-être pas le plus lourd perdant. Quoi qu'on dise, il a joué un bon rôle.

Dans l'occultation possible du progressisme canadien se cache une leçon vieille ailleurs. A toutes les époques les agraires ont voulu participer à l'administration. Avec leur honnêteté native et leur droiture, apparemment déplacées dans les milieux parlementaires, ils apportaient un manque de préparation aux luttes où la ruse l'emporte tôt ou tard. Cela les rendait un peu ridicules, et leurs commettants ne le leur pardonnaient pas facilement, oubliant que les rieurs ne sont pas toujours les plus intelligents. Peut-être un parti agricole est-il impossible dans la guerre des appétits que se livrent les tenants de l'égalité démocratique.

VERBUM DEI ¹

Toute fonction sacrée doit être remplie avec haute révérence. Il n'en est aucune qui puisse être traitée à la légère, et dont on puisse s'acquitter sans y apporter toute la conscience et toute la dignité possibles. Il y a dans les Saints Livres une parole de malédiction à l'adresse de celui qui accomplit l'oeuvre divine avec négligence. Parmi les oeuvres dont l'administration relève du sacerdoce, l'une des plus hautes et des plus redoutable est la parole de Dieu. C'est une sorte d'Eucharistie. Notre Seigneur Jésus-Christ a deux façons de se communiquer aux âmes, et d'opérer en elles le relèvement, la sanctification, l'union personnelle avec lui. Il leur donne son corps pour être leur nourriture, dont l'effet est une transformation merveilleuse en sa propre existence. Il leur donne sa parole, qui est Lui également, sous les espèces de la lumière, de la vérité et de la vie. Le point culminant de son action est double: nous incorporer à Lui par la dispensation de sa chair, de son sang, de son esprit. Et comme il a confié à ses ministres le pouvoir de consacrer son corps et son sang pour être donnés en nourriture et en breuvage aux fidèles, il les a aussi revêtus de la mission de leur livrer sa pensée comme un guide et un soutien. Le chapitre onzième du livre quatrième de *l'Imitation* développe admirablement ces considérations, inspirées des Saints Pères et de toute la théologie catholique. Deux tables sont dressées perpétuellement dans l'Eglise: l'une contient le pain des anges; sur l'autre repose le livre des Ecritures. Double aliment qui

¹ Mgr L.-A. Pâquet. *Cours d'éloquence sacrée*, T. 1e. *Principes et Préceptes*. Québec 1925.

n'en fait qu'un en vérité, et auquel les fidèles doivent participer sous peine d'être privés de lumière et de vie.

La dispensation de la parole de Dieu est d'autant plus importante que c'est par son moyen surtout que la foi naît, se développe et se conserve dans les âmes. *Fides ex auditu*, a dit saint Paul. Et il en sera ainsi jusqu'à la fin des siècles. Dans tous les domaines, l'homme est un être enseigné. Et l'enseignement lui parvient surtout de vive voix. La tradition orale ne fut pas le privilège des temps primitifs, alors que l'écriture n'existait pas, et que la parole était le seul moyen de communication entre les hommes. Elle règnera jusqu'à la fin des temps, et elle sera toujours plus puissante que le livre, pour dispenser la vérité ou l'erreur. Quelle que soit la diffusion du livre, — et elle est immense de nos jours, et il est à peu près impossible de prévoir ce qu'elle va devenir avec le progrès de l'industrie ; le monde en sera encombré ; — Le livre n'aura jamais la force d'expansion de la parole, son universalité d'effet. Si nombreux que soient ceux qui lisent, ils constitueront toujours une élite dans l'ensemble de l'humanité. Ils seront infiniment dépassés par la masse de ceux qui n'auront ni la capacité, ni le goût, ni le loisir de lire. Or, l'évangile s'adresse à tous ; il faut qu'il soit connu par toute la terre ; toute créature doit l'entendre retentir. Le monde entier est appelé à la foi. Comment en connaîtrait-il le message, si celui-ci demeurerait encloué dans l'écriture, où le petit nombre seul pourrait aller le chercher ? Notre Seigneur a dit à ses apôtres : *Praedicate*, prêchez. C'était à la fois un hommage rendu à l'influence de la parole humaine, et une condescendance aux nécessités de notre condition terrestre à l'égard de toute science. La prédication demeurera donc toujours l'ins-

trument par excellence de la propagande de la vérité surnaturelle.

Cette fonction est, de droit divin, propre aux évêques, ainsi que l'enseigne saint Thomas. Les simples prêtres, collaborateurs des successeurs des apôtres dans le ministère des âmes, la remplissent par une sorte de délégation et d'extension. Elle a pour but de dispenser la vérité religieuse à tous ses degrés, dogmatique, moral, disciplinaire. Quelle responsabilité! L'on n'y songe pas sans frémir. Et qui est-on pour assumer une telle charge? L'indignité personnelle n'y fait rien. Il n'est pas question de mesurer sa petitesse avec la grandeur de la tâche et de reculer devant une pareille disparité. Le mandat divin est impératif: prêchez. Mais quoi donc? L'Évangile. Le texte est formel. S. Paul dit: Malheur à moi si je ne prêchais pas l'évangile! Or, l'Évangile, c'est Jésus, et Jésus crucifié. C'en est là le premier et le dernier mot. Le ministère sacré, sous toutes ses formes, est essentiellement impersonnel et objectif. Dans le prêtre, l'homme s'efface devant infiniment plus grand que lui. Le mot du Précurseur définit sa propre attitude: « Il faut que Jésus croisse et que moi je diminue », je m'amoindrisse jusqu'à disparaître. Voyez comme cela est vrai, par exemple, dans l'acte le plus auguste du sacerdoce, au moment de la consécration: « Ceci est mon corps. Ceci est mon sang ». La personne du Christ se substitue à celle de son ministre. Dans la dispensation de la parole de Dieu, le serviteur doit ainsi céder le pas au maître. Et comment le ferait-il s'il n'était au courant de sa pensée par une fréquentation assidue des Saints Livres, et particulièrement du Nouveau Testament? L'Écriture fait le fond de la liturgie. La récitation du bréviaire, la célébration de la sainte messe mettent sous

les yeux du prêtre des parties importantes du texte révélé. Faut-il s'en tenir à cette connaissance éparsée et fragmentaire ? Je me rappelle l'accent désolé avec lequel notre professeur d'Écriture Sainte nous disait : « Hélas ! beaucoup parviennent au sacerdoce sans avoir lu la Bible d'un bout à l'autre ». Si du moins, une fois prêtres, ils réparaient cette omission. Qui sont ceux qui font leur nourriture quotidienne de ce livre des livres ? Dans son discours de réception à l'Académie Française, le Cardinal Mathieu disait avec admiration du Cardinal Perraud qu'il avait lu la Bible, du commencement à la fin, plus de soixante-douze fois. Exemple malheureusement trop peu suivi. Et pourtant, c'est là qu'est la pensée divine. Est-il besoin d'insister sur la nécessité où se trouve le prêtre de l'étudier, de la méditer assidûment, s'il veut que sa prédication soit tout imprégnée de substance surnaturelle ? Et je ne dis rien des modèles d'éloquence, d'onction, de persuasion, qu'offre l'Écriture, de ses beautés littéraires insurpassées.

Ce n'est pas là la seule source où doit aller puiser le prédicateur. Les richesses de la Bible, les trésors de l'Évangile, ont été mis en relief, développés, scrutés, présentés sous toutes leurs faces, par les Saints-Pères et la grande armée des commentateurs catholiques. Les divers sens du texte, son adaptation aux besoins particuliers des âmes, les profits qu'on en peut tirer sous forme d'homélies, par exemple, voilà ce que l'étude d'un saint Jérôme, d'un saint Chrysostôme, d'un saint Augustin, d'un saint Grégoire, peut nous apprendre. L'âme humaine ne change pas autant qu'on le dit. Les leçons morales enfermées dans ces oeuvres antiques, il est surprenant de voir à quel point elles conviennent à tous les temps. La forme dans laquelle elles sont enve-

loppées constitue aussi un type de parole vraiment sacerdotale.

L'étude de la théologie doit marcher de pair avec les précédentes dans la formation de l'esprit en vue de la prédication. Nous avons nommé saint Thomas. Les conférences du Père Monsabré, celles du Père Janvier sont la preuve des ressources extraordinaires que fournit le docteur Angélique à qui veut donner un enseignement solide. Car sa pensée est toujours définitive. Et saint Thomas n'a pas de forme. Il livre le diamant à l'état brut. Il oblige l'esprit à faire tout un travail d'assimilation, qui est du meilleur effet. Il laisse la personnalité intellectuelle se développer à l'aise, à l'intérieur de l'idée lumineuse et forte qu'elle lui a empruntée. Voyez les sermons de Bossuet, ou ses Elévations sur les Mystères. Telle de ces Elévations est à ce point du saint Thomas, que l'on suit, phrase par phrase, l'article de la Somme. Et cependant, c'est du Bossuet, c'est-à-dire, une création originale. Ah! l'on ne sait pas assez l'utilité de la Somme à l'égard de la prédication. L'on erre à droite et à gauche à la recherche d'une bonne doctrine, quand tout y est contenu. Et contenu de telle façon qu'il n'y a aucun danger de plagiat à aller s'en inspirer abondamment.

Science scripturaire, patristique, théologique, telle est la matière que doit acquérir le prédicateur pour remplir avec fruit sa difficile mission. Cet ensemble de connaissances, absolument indispensables, demande à être présenté au peuple sous une forme au moins convenable, élégante même si on le peut, en tout cas toujours accessible, claire, et marquée d'un sceau surnaturel. Des lois

régissent l'éloquence sacrée. Elles ne sont pas différentes, en somme, de celles qui président à l'éloquence profane. Démosthènes et Cicéron sont des maîtres de la parole en qui l'église voit des modèles à imiter. Certes, le but que se propose l'orateur sacré est bien supérieur à celui que veut atteindre l'orateur profane. « Son royaume n'est pas de ce monde. » Si la fin n'est pas la même, les moyens d'y arriver concordent. L'un et l'autre veulent éclairer l'âme de l'auditeur, la convaincre, emporter son adhésion. Le terme auquel vise l'éloquence religieuse est hors du temps, mais il a son point de départ et son évolution dans le temps. Parce que les choses du salut n'entrent même pas en comparaison avec celles de la terre, il faut les traiter avec un sérieux, une considération, un soin supérieurs à ceux que l'homme apporte à faire triompher des intérêts temporels. Si l'on était vraiment conscient de son devoir, les sermons seraient toujours préparés mieux que n'importe quel discours.

Sur cette question de l'éloquence sacrée, il n'y a aucune exagération à affirmer qu'en dehors de la littérature latine, c'est la littérature française qui est le plus riche de modèles inégalés. Nous venons de citer Bossuet. Et il y a Bourdaloue, Fénelon, Dacier, Massillon, Fléchier, et tant d'autres jusqu'à nos jours : Lacordaire et Ravignan, pour ne parler que des morts. Tout prêtre doit-il nécessairement être orateur, au sens ordinaire que l'on attache à ce mot ? Certes, l'Eglise n'exige pas cela. Mais il est de foi que, par la vertu de son ordination, le prêtre reçoit une lumière spéciale concernant le sens et l'esprit des Evangiles et des choses de l'éternité. Il doit, par une piété personnelle de plus en vive, cultiver les grâces qui lui ont été conférées en vue de

son ministère des âmes. S'il sait, par son travail consciencieux et méthodique, s'appropriier les sources mises par Dieu et par l'église à sa disposition, je ne dis pas qu'il deviendra un orateur de renom, ni qu'il laissera des oeuvres capables de l'immortaliser ici-bas, (Notre Seigneur ne demande pas cela du tout), mais il remplira, à la satisfaction du Divin Maître, pour la consolation de notre Sainte Eglise, pour la plus grande édification des âmes, son office de dispensateur de la parole de Dieu. C'est là l'essentiel. A défaut de monuments littéraires, il amassera dans le ciel un trésor que ni la rouille, ni les vers ne pourront entamer.

* * *

Les considérations auxquelles nous venons de nous livrer, nous ont été inspirées par la lecture de l'ouvrage de Mgr L.-A. Pâquet, intitulé: *Cours d'éloquence sacrée*. Nous n'osons pas dire qu'elles en sont le reflet. Elles sont trop imparfaites pour cela. Mais nous les lui devons. Ce livre est extrêmement précieux.

L'éminent auteur, après en avoir expliqué la substance devant ses élèves du grand séminaire de Québec, l'offre aux jeunes ecclésiastiques canadiens. Certes, il sera utile à ceux-ci, mais son action ne se bornera pas à cette catégorie. Tout prêtre, même âgé, tout prédicateur, même d'expérience, y puisera les leçons les plus justes, les plus pondérées, les plus profondes sur l'éloquence de la chaire, — ce qu'elle doit être, les écueils qu'elle doit éviter. Ces leçons sont au nombre de douze: elles comprennent tout ce que cette grave question comporte. La jeunesse cléricale a besoin d'être formée à la prédication. Elle trouvera là des conseils sûrs, élevés, marqués au coin de l'expérience pratique, toute une théorie appuyée sur

les autorités les plus compétentes. Les prêtres qui ont vieilli dans l'exercice de ce ministère le liront avec un fruit non moins grand. Car il arrive qu'on s'abandonne sur ce point. La routine s'en mêle. *Assueta vilescent*. Sous prétexte de vivre de l'acquis, l'on prêche sans préparation aucune. L'on croit avoir encore du pain sur la planche, alors qu'il ne reste même pas de croûtes. Ou bien, l'on soigne et l'on fignote ses sermons, mais dans un esprit mondain, substituant sa pensée à celle de Notre Seigneur, visant, non pas tant le salut des âmes que les applaudissements du siècle. Voici un ouvrage qui aidera à se réformer, par le rappel de la sainteté de ce ministère, par l'exposition des principes et des préceptes qui doivent guider dans son accomplissement.

Ce *Cours d'éloquence sacrée*, rédigé par un maître de la chaire, revêt une opportunité toute spéciale à notre époque. Pour en douter, il faudrait n'avoir pas lu l'Encyclique de Benoit XV sur « la Prédication de la Parole de Dieu », en date du 15 juin 1917, ni la très grave circulaire de la Sacrée Congrégation Consistoriale, datée du 28 juin de la même année, et « formulant des règles très précises propres à gouverner l'oeuvre de la prédication dans tout ce qui s'y rapporte. »

Les prédicateurs abondent. Et cependant les moeurs des fidèles se relâchent de plus en plus. Ne serait-ce pas que dans tous les pays du monde, la prédication ne répondrait plus à l'idéal évangélique? — L'ouvrage de Mgr Pâquet est de nature à opérer un redressement dans l'exercice d'un ministère, dont dépendent le salut de la société et l'avenir éternel des âmes.

Henri D'ARLES.

LAUDES

Rechercher dans l'Écriture et la Liturgie les expressions où la Vierge Marie est comparée aux merveilles de la nature, c'est d'un poète. Se dire que ces comparaisons ne sont pas simples jeux de mots, mais qu'elles ont un sens réel et une vérité profonde; s'efforcer à en démontrer la justesse et l'exactitude, c'est d'un exégète et d'un théologien. Et le tout dénote un pieux serviteur de Notre-Dame.

Henri d'Arles vient de publier ses *Laudes* — titre bref et charmant, — vingt-et-une louanges en prose, dont débordent les plus fines descriptions, la plus délicate poésie, un sentiment filial exquis et une très sûre théologie mariale. Voici comment l'auteur procède: la liturgie appelle Marie une perle précieuse, « Margarita pretiosa »; qu'est-ce que la perle? — Et la perle a une origine assez mystérieuse, elle est parfaite dès sa naissance, elle est couverte de teintes extraordinairement suaves et nuancées. Ainsi, la Vierge-Marie. — Et le chapitre se clot par une courte exhortation: les joailliers sertissent les perles dans l'or fin, enchâssons la Sainte Vierge dans l'or de notre amour.

Quand on lit ce livre, d'une traite, le procédé peut paraître monotone, de même que la répétition obligée de certaines vérités dogmatiques: Immaculée-Conception, pureté de Marie, Marie co-rédemptrice. Mais c'est plaisir de voir comment Henri d'Arles en a varié l'expression. D'ailleurs ces *proses liturgiques* doivent être lues comme les poèmes d'un recueil, un ou deux par jour, à tête reposée, pour en goûter pleinement tout le charme.

Nulle part, dans son oeuvre déjà abondante et variée, — histoire, critique littéraire ou critique d'art, théologie,

— Henri d'Arles n'a donné à son style plus d'éclat. Il s'y révèle d'abord observateur attentif et aigu du monde extérieur. Voici ce qu'il dit de la perle : « Sa note dominante est la blancheur, une blancheur toute particulière, luisante, chaude, veloutée. Son argent est imprégné de soleil, tout plein de chatoyants reflets. Il y court des lueurs roses, aurorales. Ou ce sont des veines d'azur. Et jamais aucun ton trop vif. Tout est fondu. On dirait une pâte discrète et tendre. Quand la belle lumière orientale pour laquelle elle est faite, la frappe, elle y produit des effets d'une telle douceur infinie... » Voici maintenant la source : « Elle est belle jusque dans son nom : il y a, en effet, dans ce mot de source, de fontaine, comme une note de musique, caressante et délicieuse... La source est belle et elle est discrète. Rien n'annonce sa présence, si ce n'est ces taches blondes, ces lamelles d'or dont le soleil, en s'infiltrant à travers les ramures, parsème son onde, ou ces lambeaux d'azur que le firmament y laisse choir ; si ce n'est aussi ce murmure incessant, ce rire clair, perlé, si mélodieux, si berceur, que le rossignol qui vient s'y mirer et s'y baigner, qui vient y boire et diamanter son duvet de ses gouttes argentines, que le rossignol le prend, ce doux gazouillis des fontaines, pour un écho charmant de sa propre chanson ». Comme l'on sent, dans cette phrase musicale, l'artiste épris de la nature ! Suivons-le donc dans les bois : « La forêt, dit-il, est extrêmement odorante. Son parfum est complexe et discret, composé comme avec un art souverain. Il ne doit rien aux hommes ; il n'est pas le résultat de combinaisons artificielles. C'est la nature qui se charge de l'élaborer. Combien il surpasse pourtant par sa finesse, sa variété, l'harmonie profonde avec laquelle s'y mêlent tant d'essences diverses,

tout ce que produit l'habileté du parfumeur ! Comme il est sain, frais, délicat, et j'allais dire nuancé ! Feuillages de toute espèce, fruits sauvages, herbes tendres, mousses, sèves qui gonflent les écorces, bois morts, dépouilles d'anciens automnes, jeunes pousses, humides exhalaisons du sol, voilà les divers éléments dont est fait le parfum des forêts, que la brise apporte comme une caresse. Les grands bois sont des sanctuaires où s'élève et se balance l'encens sacré... » Et l'on retrouve la même acuité de vision chez l'auteur, la même sympathie vibrante, quand il décrit le lis ou la rose, l'océan ou la montagne, l'aurore ou l'arc-en-ciel. Par là il se place au premier rang de nos peintres.

Veut-on maintenant savoir comment il passe de la description à l'explication mystique ou théologique ? « L'océan est le miroir mobile et fidèle où se reflètent et s'inscrivent toutes les richesses du firmament. Le soleil y jette ses coulées d'or, la lune y berce son mystère... C'est un charme de contempler à travers ce cristal, les variations des mondes supérieurs et de voguer parmi les constellations, car tout le ciel est porté sur les eaux... En sorte que regarder l'océan, c'est embrasser les merveilles de l'espace. — *Et Marie reflétait ainsi les secrets de la vie divine.* En sa grande âme limpide se mirait l'essence éternelle. Les attributs incommunicables avaient en elle comme leur prolongement, etc. » Ailleurs il dit : « La forêt donne d'abord une sensation de mystère... Il y a là de telles masses d'ombres vertes, accentuées par des filtrations lumineuses et de capricieuses taches de soleil, que l'on reste comme interdit. L'on a presque peur d'avancer. C'est un frémissement intérieur. . *La Vierge Marie est aussi toute baignée de mystère.* Sa vocation, sa conception, sa vie, son rôle

ici-bas, son assomption dans la gloire, sa mission éternelle, rien de ce qui la concerne n'est à la commune mesure. L'honneur auquel elle a été appelée se refuse à nos analyses. La pensée se perd à vouloir scruter le nombre et la qualité des dons qui lui ont été faits. Toute âme, si grande qu'elle soit, a ses limites. Il semble que Marie déborde le temps et l'espace, et que l'on ne puisse saisir ni ses origines ni sa fin, tellement Dieu l'a mêlée à sa vie et l'a fondue en quelque sorte dans le mystère de son essence... »

Les pages de cette qualité sont nombreuses dans cet admirable ouvrage. Et même quand il veut apporter de plus grandes précisions théologiques, l'auteur ne cesse de les exprimer en un style nuancé et fervent, le style d'un artiste profondément pieux.

Une telle oeuvre ne pouvait être éditée sur un papier vulgaire : l'artiste l'a compris. L'hommage qu'il entend faire à sa Reine et Mère, à sa Protectrice et Avocate, il le lui porte sur un plateau d'or. *Laudes* est, sans doute le plus *beau livre*, l'édition la plus soignée, publiée jusqu'ici par un Canadien. Le format (in-quarto), le papier (vélin de Rives à la cuve), le caractère, les majuscules initiales, la disposition des blancs : tous ces traits en font un de ces livres précieux que l'on ouvre avec précautions et qui sont une caresse pour les yeux. Enfin, pour donner un nouveau prix à cet ouvrage, un frontispice l'orne qui n'est pas signé d'un moindre maître que Maurice Denis. C'est une Madone au milieu des fleurs, un bois en couleurs d'après une gouache originale. Il faut, pour l'apprécier justement, bien savoir ce qu'est une gouache et connaître les lois de ce genre de peindre. Ne lui demandons pas ce que donnent la gravure, l'eau-forte, le crayon ou la peinture à l'huile. La gouache,

procédé employé jadis par les moines du moyen âge pour enluminer les manuscrits de la Bible, est de la couleur broyée et délayée dans de l'eau gommée. L'artiste qui s'en sert doit peindre avec rapidité car elle sèche vite, et avec sûreté car elle ne souffre guère de retouche; mais son éclat est vif et d'un grand charme. Jugée ainsi, notre Madone dénote une singulière habileté de facture, — sans oublier son émouvante inspiration qui est toute de tendresse maternelle.

Henri d'Arles peut se féliciter: son oeuvre est bonne et belle. Heureux ceux qui pourront la posséder, — car elle n'est tirée qu'à cent exemplaires, — pour la palper, la lire et la relire, et se remplir le coeur des pieuses élévations qu'elle contient.

LOUIS DELIGNY.

« O CANADA » DANS LES ÉCOLES.

A sa session du 1er février 1922, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique adoptait cette résolution: « *En vue de développer de plus en plus l'amour de la patrie canadienne, il est résolu que les maîtres et les maîtresses soient priés de faire chanter, au moins une fois par semaine, l'hymne national « O Canada ».* Pédagogues et patriotes ont applaudi cette recommandation. Elle s'inspire de la plus saine pédagogie. C'est l'intelligence et l'âme qu'il faut former. L'enfant doit quitter l'école éclairé sur les devoirs essentiels de sa vie raisonnable. Or, il a des obligations envers sa race. Il sera fier d'en être, s'il connaît son histoire, non pas comme une nomenclature aride de faits et de dates, mais comme une doctrine de vie. Ainsi s'éveillera son sens national. Mais l'enfance a besoin de légendes et de chants, dont l'hymne national.

Ce principe est appliqué ailleurs. Aux Etats-Unis, où l'on est si pratique, on ne néglige point ce moyen. Les écoliers d'Italie entonnent les strophes de Dante exaltant la patrie puissante et dominatrice. En notre province, les écoles anglo-protestantes inscrivent dans leur horaire quotidien des hymnes anglais. Et chez nous, que fait-on? A quelques exceptions près, on oublie la sage résolution précitée. Trop d'écoles urbaines et rurales — mais surtout urbaines — laissent inopérante. Il serait si facile de faire monter, vers le passé, une fois par semaine, l'hymne à la patrie. Si l'on voulait...!

A LA BAIE-JAMES

Les missions sont à l'ordre du jour. On en parle dans les journaux, dans les revues. Dans les réunions religieuses et, parfois, au sein de la société mondaine, on admire le dévouement des religieux, et l'on déplore le petit nombre des ouvriers évangéliques pour cueillir la moisson abondante, dont les épis jaunissants inclinent vers l'ennemi. La Chine, le Japon, l'Afrique centrale sont l'objet des conversations de tous. Au surplus l'exposition vaticane, qui est un chef-d'oeuvre conçu par le Pape et exécuté de main de maître, remet en pleine lumière l'effort de l'Eglise catholique pour disséminer la doctrine du Christ dans tous les pays du monde. Mais connaît-on les missions si pénibles de la baie James où se déploie l'activité apostolique des Oblats? Peut-être a-t-on lu les belles pages écrites par eux dans les prairies de l'Ouest et jusqu'aux glaces polaires? Ces missions de la Baie sont pour la plupart dans le vicariat apostolique d'Ontario-Nord. Cette année, Mgr Joseph Hallé, Evêque titulaire de Pétrée, y faisait sa seconde visite pastorale. J'eus l'honneur d'être son compagnon de voyage; et il m'a été donné de parcourir cet immense territoire, depuis les sources de la rivière Albany jusqu'à la Baie James.

Ces terres situées au nord du cinquantième degré de latitude présentent un beau spectacle. Elles sont traversées par le grand fleuve Albany qui prend sa source au lac Saint-Joseph (320 milles) et qui parcourt d'abord des régions couvertes de belles forêts avant d'arriver aux marécages qui avoisinent la Baie James. Vous franchissez de beaux lacs comme le lac Savant; et vous avez

sous les yeux un phénomène assez curieux. C'est un lac qui est à la hauteur des terres. Une partie des eaux de ce lac descend vers le sud. Vous naviguez et vous montez insensiblement. Bientôt vous êtes au point culminant, les eaux se divisent ; et voici qu'elles descendent vers la Baie James.

Mais n'allez pas croire que vous êtes immédiatement dans ce fleuve Albany, aux rives largement écartées, aux eaux peu profondes, mais si rapides qu'on quitte l'aviron pour la perche, quand on le remonte. Il vous faut parcourir deux cents milles dans une variété de paysages qui indiquent une riche nature, laquelle, avec ses trésors, attend avec impatience le travail des hommes.

* * *

Le 17 juin au matin nous quitions le transcontinental à Ombabika. En descendant, nous faisons connaissance avec nos guides ; David Sagatch, William, deux Indiens réputés les meilleurs conducteurs de canots, qui ont revendiqué l'honneur de conduire le « gardien de la prière » dans ses missions. Un brave métis, Pierre Bouchard, qui parle très bien l'anglais sera leur aide ; et il se chargera de surveiller la marmite au cours de l'expédition. Nous nous embarquons dans notre canot tout flambant neuf. Avec les boîtes, les paquets, on y bâtit des sièges confortables, pas autant, tout de même, que ceux que vous trouvez en chemin de fer, dans les voitures du Transcontinental ou du Pacifique.

Nous voici sur la rivière Ombabika. Nos hommes jouent de l'aviron, vous glissez sur la surface liquide. Le panorama est peu varié d'abord, la rivière s'élargit peu à peu. Pendant qu'on file à une belle allure, David qui connaît bien le pays, nous dit : « Sur cette pointe que vous voyez devant vous, il y a une femme très malade. »

Monseigneur donne l'ordre de s'y diriger. Nous allons prendre contact avec la misère et la souffrance. Une pauvre femme gît sous la tente recouverte d'une mosaïque de peaux de lièvres bien ficelées ensemble. Les maringouins ne lui laissent aucun repos. On y fait un petit feu avec des branches humides; on les éloigne pour un temps, ils reviennent plus furieux à l'attaque. Malheureusement Monseigneur et moi nous ne comprenons pas sa langue. Pierre Bouchard sert d'interprète. Monseigneur demande à notre Métis de faire répéter les actes de foi, d'espérance, de charité, à la pauvre malade; elle récite son acte de contrition pendant que sa Grandeur lui donne l'absolution. Puis en ma qualité de curé, plus habitué, — paraît-il — qu'un évêque, à administrer les sacrements, je fais les dernières onctions qui purifient les restes des fautes commises. Ce devoir accompli, je sors de la tente, et je me trouve face à face avec un blanc qui me regarde avec attendrissement. Je lui demande ce qu'il fait ici. « C'est ma femme que vous venez d'administrer », me répond-il. Ce Canadien français, Joseph Fournier, a épousé cette Indienne. Il était heureux de rencontrer son évêque et, dans son âme de catholique, il se réjouissait de voir sa femme réconfortée par les secours de la religion qu'il avait apprise à Rimouski, sur les genoux de sa mère.

Nous continuons notre route vers le Fort-Hope. Mon intention n'est pas de faire ici par le menu le récit de notre voyage. Pendant sept jours nous sautons de lac en lac, en passant par diverses rivières que la géographie de l'Ontario oublie de mentionner, et l'on fait seize portages qui ne se ressemblent guère.

Le 19 juin, c'est la fête du Sacré-Coeur. Nous la célébrons sur le bord de la rivière, à l'orée de la forêt

vierge. Le matin, sous la tente, nous offrons les saints mystères. Mgr Joseph Hallé, l'apôtre du Sacré-Coeur n'aurait pu omettre de faire descendre Jésus-Christ sur l'autel, afin de lui demander de bénir ce vaste pays qui lui est confié. Nos hommes assistent avec piété à la sainte messe. Après sa Grandeur, c'est à mon tour de célébrer. Pendant ma messe, Monseigneur fait à haute voix une belle consécration de son diocèse au Sacré-Coeur de Jésus. Ce n'est certes pas un spectacle banal que cette prise de possession, par le Christ Jésus, de cette terre inculte, où les enfants des bois seuls rendent hommage à Dieu. Et qui sait le retentissement que peut avoir, dans les siècles à venir, cette cérémonie touchante sous la tente voyageuse d'un évêque missionnaire?

Nous reprenons le canot. De temps en temps l'occasion se présente de faire le bien. Précisément, le jour de la fête du Sacré-Coeur, nos guides nous avertissent que bientôt nous serons près de la rive où se trouve un vieillard aveugle et sourd qui demain peut-être paraîtra devant son juge. Monseigneur veut bien s'y arrêter pour lui porter les consolations de son ministère. Nous sommes témoins d'une scène touchante. La fille de ce vieillard a tout sacrifié pour demeurer auprès de son père. Par des procédés de son invention, elle peut communiquer au vieux Kijans que le « gardien de la prière » est auprès de lui. La figure du vieillard s'illumine. Monseigneur lui donne l'absolution. Nos sauvages pleurent de joie quand ils constatent que le vieillard a compris. Nous lui administrons les derniers sacrements.

Espérons que le Dieu des miséricordes admettra dans son paradis les chers sauvages, dont la grande misère fut le lot commun de leur existence sur terre.

A part les portages, peu d'incidents viennent rompre

l'uniformité de nos journées. Les sauvages ont la dévotion de leurs morts. Nos guides ne manquent jamais de nous indiquer les tombes qui s'échelonnent le long de la route, et qui n'ont pas reçu la bénédiction du missionnaire ; ils veulent que l'évêque y récite les prières de l'Eglise. Au lac Kaginogami, notre guide David Sagatch possède son camp. A côté de sa maison, se trouve le cimetière familial. Sa femme y repose depuis quelques années. Son frère est mort depuis douze mois, et sa tombe n'est pas encore bénite. Vous sentez tout ce que cela signifie pour des âmes catholiques ! Nous débarquons en vue d'aller prier pour ces morts et bénir leurs fosses. Les maringouins nous attendent. C'est une armée rangée en bataille, flanquée des petites mouches noires et des brûlots. Si vous voulez comprendre les souffrances des missionnaires, allez rencontrer ces êtres sanguinaires ! Tout ce que l'on a écrit à ce sujet n'est rien comparé à la réalité.

Enfin le 23 juin, nous arrivons à Fort-Hope, après avoir couché sous la tente six jours. Les sauvages ont aperçu là-bas le canot du « gardien de la prière ». Tous viennent sur le rivage. Monseigneur les bénit. Puis en débarquant il donne à chacun sa main à baiser. Le protocole demande que le compagnon de l'évêque donne aussi à chacun la poignée de main convenue. La cloche sonne à toute volée. Le père Couture, jésuite, vient à la rencontre de l'évêque qui fera tout à l'heure son entrée solennelle dans la chapelle, tout comme nous faisons dans nos paroisses canadiennes.

En 1892, le père Fafard, o.m.i., s'établit à Albany avec le père Guinard. En 1893, le père Fafard remonte la rivière Albany jusqu'à Fort-Hope. Il obtient de grands succès. D'abord, il y trouve une centaine de

catholiques; lui-même baptise plusieurs sauvages qui ont été baptisés par le ministre protestant. La mission se développe merveilleusement. En 1895, le Frère Lapointe, qui a bien des fois exposé sa vie, se rend à Fort-Hope, où il passe l'été à construire la chapelle actuelle. Il faut lire le beau livre du Père Duchaussois, « Apôtres inconnus », pour nous rendre compte des services que rendent les frères convers, tour à tour navigateurs, chef d'équipages, bâtisseurs, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, mécaniciens, etc. Le Frère Lapointe fut un grand constructeur devant le Seigneur. Nous voici dans sa chapelle. Les Pères Oblats devaient desservir cette mission jusqu'en 1918. C'est à cette époque qu'elle passe sous la direction des Pères jésuites. Les Pères Oblats firent avec regret leurs adieux à ces chers enfants qui leur apportaient de si grandes consolations.

A Fort-Hope, nous sommes reçus dans la maison du représentant de la Compagnie Revillion Frères. C'est M. Spence, parfait gentilhomme anglais, qui est un excellent catholique. Généralement, dans les différents postes, il y a deux compagnies: la Revillion Frères, et la Hudson Bay Co., établies toutes deux pour la traite des pelleteries. Disons en passant que cette concurrence est très précieuse, et que les pauvres Indiens en ont bénéficié d'une façon consolante. Ils sont moins exploités que dans le passé. Le Père Couture qui était allé faire la mission au lac Saint-Joseph, était arrivé depuis quelques jours pour commencer la mission à Fort-Hope. Il préparait la visite de l'évêque. Il était même venu du lac Saint-Joseph avec les Indiens qui désiraient recevoir la bénédiction de Monseigneur et le sacrement de confirmation.

Le temps de la mission dure ordinairement une se-

maine ; parfois elle se prolonge, comme il arrive ici, pour attendre, par exemple, la visite du « gardien de la prière ». Je vis, pour la première fois, ce spectacle à Fort-Hope.

Le missionnaire profite généralement du moment où les Indiens viennent de tous côtés échanger leurs pelleteries, afin de se procurer les choses les plus nécessaires à la vie. Les voici réunis dans la chapelle. Rien de plus édifiant que leur tenue ; ils sont tous là entourant leur missionnaire, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, un chapelet ou un livre à la main, si occupés à leurs pieux exercices qu'il semble impossible de les distraire. Le bon Père laisse entendre sa voix. Quelle joie pour eux d'entendre la Robe-Noire. Il parlera trois ou quatre fois par jour ; et leur religieuse attention ne se lassera pas. Ils se confessent le premier jour, afin de pouvoir communier tous les jours de la mission ; et s'ils ont le bonheur d'avoir trois ou quatre messes, comme il arrive à la visite de l'évêque, ils se feront un devoir d'assister à toutes ces messes. Jamais ils ne se lassent d'entendre les enseignements du catéchisme et de prier à la chapelle.

Un jour entier, on expose le Saint-Sacrement. Notre-Seigneur n'aura pas à faire aux enfants des bois le reproche qu'il adressait à ses apôtres et qu'il réitère aux fils de la civilisation : « Vous n'avez pu veiller une heure avec moi ». Ils viennent répéter à Notre-Seigneur ce qu'ils savent de prières et chanter ce qu'ils savent de cantiques. Même en dehors des exercices, les jours ordinaires, j'ai vu la petite Nancey, fille de notre guide David, entrer dans la chapelle avec ses petites compagnes, se mettre pieusement à réciter les prières et les cantiques contenus dans son livre. Vous n'avez aucune idée de la façon dont le pauvre missionnaire est pris de 5

heures du matin jusqu'à minuit, ayant tout juste le temps de prendre son maigre repas. On vient lui confier ses peines, ses craintes, ses espérances. Les mariages se négocient. C'est le Père qui les prépare. A Fort-Hope, une fille, Sarah, vient manifester au Père Couture le désir qu'elle a d'épouser William, l'un de nos guides. Le Père communique ce désir à William qui accepte. Tout de suite, le lendemain, à la première messe, le Père préside au mariage et bénit l'union. Deux jours après, William s'embarque avec nous; pour toute lune de miel il conduira l'évêque pendant deux mois et il ne reverra sa chère moitié qu'après avoir satisfait à ses engagements antérieurs.

Les Indiens consultent le Père sur tout. Quelqu'un doit-il s'éloigner de la mission, ne serait-ce que pour visiter ses rêts afin d'y trouver sa nourriture et celle de sa famille, il ne manquera jamais d'en avertir le Père.

La visite au cimetière est toujours bien touchante. L'évêque y parle, le Père traduit: « Nous prions pour vos morts, pour vos anciens missionnaires, vos parents, vos enfants, pour tous ceux, en un mot, qui reposent en paix ici ou dans la forêt. Dites-vous: « Un jour, je viendrai ici dormir mon dernier sommeil; demain peut-être, on y creusera ma fosse, ici ou là-bas, au bord d'une rivière ou d'un lac. Oh! faites en sorte que vous soyez toujours prêts à comparaître devant le tribunal du souverain Juge. Evitez le péché mortel. Faites souvent des actes de contrition parfaite. Vous êtes exposés à mourir sans le secours du prêtre. Soyez saints, charitables, justes et sobres ».

A Fort Hope trente-deux enfants furent confirmés avec trois adultes. Monseigneur a fait le tour des tentes: et il consacra chaque famille au Sacré-Coeur.

Partout, il est reçu avec respect, comme l'aurait été Jésus-Christ. Monseigneur distribue à tous des images et des objets de piété que chacun emportera chez soi, quand le moment sera venu de lever la tente et de retourner à son terrain de chasse.

Quatre jours se sont écoulés au milieu de ces bons sauvages. C'est le 27 juin. Le moment des adieux est venu. Les sauvages s'assemblent sur la rive. Tous donnent la poignée de main traditionnelle aux partants. Monseigneur bénit une dernière fois. Le Père Couture quitte ses enfants qui ne le reverront que dans un an. Il s'en vient avec nous. La cloche sonne longtemps. Nous l'entendons sur le beau lac Eabameth, et je pense que nous nous retrouverons, lorsque la trompette du jugement sonnera pour nous convoquer tous autour de Jésus revenant avec sa croix sur les nuées du ciel. Nous naviguons sur les lacs et rivières déjà parcourus; ce qui explique notre joie de faire de nouveau seize portages, pour arriver enfin dans la rivière Albany sur laquelle nous allons naviguer jusqu'à Marten's Fall. La mission n'est plus à cet endroit. Le poste de la Baie d'Hudson s'est transporté à Ogoki, près de la rivière de ce nom qui se jette dans l'Albany. La mission l'a suivi. Nous arrivons le 1er juillet à se confluent de la rivière Ogoki, dans la rivière Albany. Point de chapelle ici. Nos hommes dressent nos tentes. Pour Jésus-Christ on lèvera « la grande tente des officiers ». Il y a une quarantaine de sauvages réunis à cet endroit. Monseigneur fait son entrée solennelle et accomplit toutes les cérémonies de la visite pastorale. Il administre le sacrement de confirmation à onze enfants.

Sa Grandeur ne demeurera que deux jours. Elle laissera le bon Père Couture, beau type de missionnaire

que rien n'embarrasse, avec ce petit groupe qu'il continuera d'instruire et de catéchiser pendant quelques jours. Et nous voici de nouveau (3 juillet) dans notre canot sur les flots de la rivière Albany qui prend souvent les allures de notre Saint-Laurent. Nous descendons le courant qui se précipite avec rapidité vers la Baie James. Le 6 juillet au soir nous apercevons « le fort Albany ». Les magasins de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de Révillion et Frères nous apparaissent d'abord ; on voit la petite chapelle des protestants. Puis enfin, à l'extrémité, la chapelle des catholiques, la maison des Pères Oblats et le couvent des Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa. Tout autour de ces maisons sont dressées les tentes des Indiens qui sont venus suivre les exercices de la mission et recevoir les instructions du « gardien de la prière ».

Notre canot vient d'être signalé. La cloche sonne. Le Père Léon Carrière, le Père Belleau, les Frères Brodeur, Turgeon, Fontaine, Lavoie, tous oblats de Marie Immaculée, les Soeurs Grises, avec leurs enfants, sont sur le rivage. Monseigneur les bénit. Nous débarquons. Il faut se soumettre au cérémonial : la bonne poignée de main à tous. Nous sommes en présence des Cris de la Baie d'Hudson. A Fort-Hope et Ogoki, nous avons fait connaissance avec les Otjibwes, ou Sauteux. Ils sont plus gais, plus exubérants, plus expansifs. Les Cris se tiennent plus sur la réserve d'abord ; mais quand ils sont façonnés par le christianisme, ils se livrent volontiers à celui qui a gagné leur confiance. Les uns et les autres ne sont pas laids de figure, et tous à peu près vêtus comme les blancs.

Le 16 mai 1892, le Père Lefebvre, provincial des oblats, confiait au Père F.-X. Fafard, au Père Guinard

et au Frère Grégoire Lapointe l'obédience de fonder la résidence d'Albany. Le 21 juin, deux familles sauvages arrivaient, auxquelles venaient se joindre huit autres le 25 du même mois. Depuis la mission s'est développée ; elle a rayonné dans tous les environs, et son influence s'est fait sentir à Attawapiscat et jusqu'à Wisk. Le Père Fafard fut un géant de l'apostolat ; celui que les Indiens appelaient le prêtre « Sapier » a laissé là-bas un souvenir impérissable. Et certes, il mérite bien d'être à la gloire, après avoir été longtemps à la peine. Dès l'année 1893, le Père Fafard remonte la rivière Albany jusqu'à Fort Hope. Ceux qui ont fait ce trajet savent qu'il faut, la plupart du temps, traîner le canot à la cordelle. La cordelle ! dure besogne s'il en est une ! C'est pourtant le procédé le plus avantageux et parfois le seul possible, quand il faut remonter un fort courant. Vous attachez un cable assez long et assez léger au canot. Deux hommes s'attellent à ce cable : ils marchent sur la rive, hâlent l'embarcation qui contient le bagage et que dirige un des voyageurs. Si vous marchez sur le rivage, vous trouvez des cailloux, de la boue, des branches, des maringouins. Le soleil vous darde de ses rayons. Vos pieds sont endoloris ; et votre tête exposée à des milliards de moustiques de tous noms et de toutes formes, tous plus malfaisants les uns que les autres.

Le 11 juin le Père Guinard et le Frère Lapointe s'embarquent pour Attawapiscat, l'un pour y bâtir une chapelle, l'autre pour y donner la mission. On trouve dans le « Codex historicus » des Pères à Albany, cette petite note : « Le 2 octobre le Frère Lapointe achève de lever la chapelle d'Attawapiscat, qui lui coûta beaucoup de sueurs et de dévouement ». Représentez-vous ce qu'il en

faut de travail : s'enfoncer dans la forêt pour couper les arbres, les transporter sur la neige jusqu'à la berge d'une rivière, les jeter à l'eau au printemps et les faire flotter jusqu'à la résidence, puis équarrir à la hache, et scier à la main les planches qui doivent entrer dans la construction.

C'est en 1900 qu'on bâtit la chapelle de la rivière Winisk. On trouve à Albany le récit d'un voyage d'Albany à Winisk fait par le Père Fafard à cette époque. Il vous donnera une idée exacte des moyens de transport de la Baie James à la Baie d'Hudson.

« En revenant d'Albany, dit-il, en Septembre dernier, nous avons voyagé heureusement pendant une semaine. Le huitième jour après notre départ, nous n'étions qu'à 15 milles environ de la rivière Winisk. Le vent nous était favorable et nous étions certains d'arriver ici ce jour-là. Mais tout-à-coup le vent nous devient contraire. Il est environ 2 heures de l'après-midi, nous jetons l'ancre. Le littoral de la mer nous paraît plat et très rocailleux. Il n'est pas prudent de passer la nuit ici, car si le vent devenait violent, nous serions exposés à faire naufrage. Alors je propose à mes hommes de retourner en arrière quelque vingt-cinq milles, où nous savons qu'un bois nous protégerait contre la tempête »

« Mes compagnons n'approuvent pas mon avis. Vers le soir nous essayons d'aller mettre pied à terre; mais, erac! Nous voilà sur les roches. Il y a encore plusieurs arpents pour se rendre à la terre ferme. Nous ne voyons partout que de grosses roches. Nous sommes forcés alors de faire machine en arrière. Nous nous dirigeons alors vers la haute mer en sondant et en cherchant un fond sablonneux. Enfin nous y sommes. Nous jetons l'ancre dans 15 pieds d'eau environ. A l'approche de

la nuit, la marée baisse et nous laisse à sec sur un beau banc de sable. Vers 9 heures p.m. le vent tourne de l'ouest au nord, c'est-à-dire qu'il souffle de la haute mer sur la terre ferme. Il nous amène aussitôt la marée avec une grande vitesse. »

« La nuit est sombre, le vent augmente, tout annonce quelque sinistre événement. Sur ce, un de mes hommes saisit son sac de voyage, et il part en disant : « Je m'en vais sur la terre ferme, car, si nous restons ici, nous sommes perdus. Je tâche de le retenir, mais en vain ».

« Craignant que mes autres compagnons ne m'abandonnent aussi, je leur fais un petit sermon sur la confiance que nous devons mettre en Dieu, surtout au moment du danger. Lorsque j'eus fini, personne ne dit mot, et il règne un silence de mort dans notre embarcation. La marée ne tarde pas à monter, et aussitôt l'eau commence à envahir notre petit bateau déjà chargé lourdement de provisions, peintures etc. Pendant quelque temps, je n'ai pas trop de peine à rejeter l'eau à mesure qu'elle monte. Vers 10 heures p.m. l'eau gagne. Alors un sauvage vient à mon secours et saisissant une chaudière contenant quatre gallons, il puise à pleins bords. La nuit augmente sans cesse, l'eau devient plus profonde et le volume des vagues augmente dans la même proportion. Je demande alors à mon homme de l'avant s'il pense que nous pouvons faire face à la tempête jusqu'à ce que la marée se retire. La réponse affirmative ne me rassure guère. La pluie tombe par torrents, le vent devient plus violent, les vagues semblables à de hautes collines viennent s'abattre sur nous et nous couvrent de la tête aux pieds. J'entends mes hommes se dire les uns aux autres : « Nous sommes perdus ». Sans toutefois perdre courage moi-même, je fais à Dieu le

sacrifice de ma vie, je promets des messes en l'honneur de la T. S. Vierge, et je fais voeu d'aller en pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré, si j'échappe au naufrage. Je m'attends à ce que chaque nouvelle vague qui arrive nous engloutisse au fond de la mer. Je n'y tiens plus. « Décroche la chaîne de l'ancre, dis-je à mon homme de l'avant ». « Je ne puis arracher la fiche qui la retient » dit-il. Alors il se met à bucher la chaîne de l'ancre de toutes ses forces. Mais c'est en vain. Enfin, par un suprême effort, il réussit à extraire la fameuse fiche, et aussitôt la chaîne tombe à l'eau. Libre de tout entrave, notre bateau se retourne sur lui-même et se dirige sur la terre ferme. En faisant ainsi face au rivage, une lueur d'espérance brille à nos yeux, mais il s'en faut que nous soyons hors de danger. Il est impossible de hisser nos voiles par une tempête semblable. Les vagues vont plus vite que nous, et en passant, elles embarquent sans façon sur l'arrière. De temps en temps mes compagnons s'arrêtent pour dire : « C'est impossible, nous somme perdus ». « Courage, mes braves, confiance en Dieu et faisons notre possible », leur dis-je. Cependant une pensée me préoccupe : notre bateau va-t-il se heurter et se briser contre les pierres ? Alors que deviendrons nous ? Notre bateau avance lentement. La sonde donne 10 pieds d'eau. Nous ne suffisons pas à puiser ; l'eau nous gagne malgré nous. Nos forces commencent à s'épuiser, car, il y a déjà plusieurs heures que nous sommes à la peine. Enfin notre bateau touche fond, et aussitôt il va s'échouer sur une batture de sable. Nous sommes sauvés, *Deo gratias!* Il neigeait à plein temps avec une température glaciale. Nous étions imbibés jusqu'aux os. Il est 5 heures du matin. Une longue heure s'écoulera avant que la marée se retire et nous permette de débarquer. Chacun se

blottit pour conserver le peu de chaleur qui lui reste, et pour jouir en paix du bonheur d'avoir échappé au naufrage. Enfin lorsque le temps est propice, nous débarquons et nous allons faire un bon feu. Nous dressons une cabane à la mode du pays, nous buvons une bonne tasse de thé et nous voilà heureux ».

« Pour être bref, j'omettrai de nombreux détails et je me contenterai de vous dire que nous avons séjourné 10½ jours. La marée n'est jamais revenue à la hauteur où elle nous avait laissés. Quatre fois nous avons traîné notre bateau pour aller à sa rencontre, mais comme pour se moquer de nous, à chaque fois, elle s'en retourna. Enfin le onzième jour après beaucoup de difficultés nous avons réussi à nous mettre à flot. Deux heures de navigation nous amenait à l'embouchure de la rivière Winisk. Comme la marée baissait, il nous a fallu jeter l'ancre à l'embouchure de la rivière et ce n'est que le lendemain que nous avons pu continuer notre route. Nous arrivons à Winisk le 6 octobre après trois semaines de navigation ».

Ces randonnées des missionnaires démontrent bien que l'esprit de Paul vit encore dans l'Eglise. Nos religieux se taisent; nous pouvons, nous, parler pour démontrer la vitalité du catholicisme et de l'Eglise, notre mère.

En 1907, c'est le Père Fafard qui perd son sauvage et ses chiens dans une tempête où il ne voyait ni ciel ni terre. Il se trouvait sur les rives de la baie James, mais trop éloigné du rivage pour l'apercevoir. Après quelques heures il entend crier son guide et retrouve sa route.

Un autre jour c'est le Père Boisseau qui faillit faire naufrage et resta 10 jours trempé jusqu'aux os. En 1916, le Père Carrière revient de Kapouska, et se perd toute une journée dans un brouillard sur la mer. Heu-

reusement que la boussole lui donne la direction de la terre et l'empêche de coucher une seconde fois sur la glace. Bien d'autres aventures furent le partage du Père Martel qui trouve toujours que tout va pour le mieux... « Extra » dit-il, dans ses courses apostoliques. En visitant la Baie James on se rend compte de la vérité de cette affirmation de Veillot : « Tout l'art du missionnaire est de mourir à tout et tous les jours et toujours ». Il arrive parfois que c'est la fin des misères terrestres et le commencement de la gloire. C'est ainsi que la mission d'Albany compte deux victimes du devoir.

En 1909, les Frères Cadieux et Portelance vont faire la pêche avec le Père Duret et deux sauvages. Ils savent bien que l'on compte sur eux comme sur une seconde providence pour ravitailler la mission. On s'est rendu au « Fishing Creek » à environ 12 milles du Fort Albany. La pêche a merveilleusement réussi, et le canot est rempli de poissons. Tous reviennent heureux du résultat de la journée. Tout à coup une petite brise amène deux vagues dans l'embarcation; celle-ci penche d'un côté; et tous les poissons de glisser à cet endroit. Ce mouvement fait chavirer la chaloupe. Tout d'abord le Père Cadieux, bon nageur, se lance vers le rivage qui est assez rapproché. Il est près de l'atteindre quand il disparaît sous les eaux. Le Frère Portelance se fait remorquer par un sauvage; mais quand celui-ci s'aperçoit qu'il va être victime de l'onde avec celui qu'il veut sauver, il fait lâcher prise au pauvre Frère qui disparaît également. Le bon Père Duret s'est accroché à la chaloupe. Il sut garder ses positions jusqu'à ce qu'on vînt le retirer du péril imminent. Les deux Frères convers descendent vers la baie James. On ne les retrouve que l'été suivant. Le reste de l'année se passe bien pénible-

ment au Fort. Les Pères Boisseau et Duret, tout en faisant leurs classes au couvent d'Albany, remplissent les fonctions de frères convers.

Pas un seul ne reste à la mission. Disons avec le père Duchaussois qui a si bien chanté les apôtres inconnus: « Heureux les humbles! Heureux les solitaires de la vie cachée! Heureux ceux qui auront été dans l'apostolat des petits, comme Joseph nourricier de Jésus et de Marie, les serviteurs bons et fidèles! »

Pendant que les chapelles se construisent et que les missions s'organisent à Attawapiscat et à Winisk, Albany continue dans la voie du progrès.

Bientôt le poste allait bénéficier du dévouement des Soeurs Grises d'Ottawa. En 1902, le père Fafard qui était allé en civilisation, revient de Fort Albany avec les Frères Lacombe et Boissonnault et quatre femmes héroïques: Soeurs Saint-Martin, Saint-Félix de Valois, Saint-Jules et Sainte Perpétue. L'arrivée de ces religieuses fut un événement considérable pour toutes les missions de la Baie et de l'Ontario Nord. Depuis cette date, leurs mains ont pansé bien des blessures et leurs lèvres ont enseigné la vérité aux enfants que l'on amenait jadis de Fort Hope et d'Ogoki aussi bien que d'Attawapiscat et de Winisk. Combien est fructueux cet apostolat des Soeurs aux missions! Avec l'éducation donnée aux enfants, il est mille détails de la vie dans lesquels le prêtre missionnaire ne peut pas descendre et dans lesquels pourtant il est bon qu'une main expérimentée et charitable vienne façonner le coeur de ceux qui, arrachés naguère à l'infidélité, ignorent combien est abondant le surcroît promis à ceux qui cherchent le royaume de Dieu et de sa justice. Les petites filles ont acquis avec la science de la religion, des notions d'hygiène et

de propreté qui ont transformé tant de familles et de tentes voyageuses. Mais ce couvent, il a fallu le bâtir. Ces enfants il faut les nourrir, les vêtir, les réchauffer, les guérir; les religieuses elles-mêmes doivent trouver la subsistance, si maigre soit-elle, et cela dans le pays le plus dénué du monde peut-être. Ici encore, il faut dire merci aux Frères convers. A eux, de bâtir, de rassembler l'énorme quantité de bois nécessaire au chauffage. Sait-on qu'il faut à ces apôtres inconnus de la baie James quatre mois d'hiver passés dans la forêt, et dans une misérable cabane, pour couper le bois nécessaire à la mission? Il faut ensuite le transporter sur la glace par des froids de 46 degrés. Au 15 avril 1905, par exemple, les Frères reviennent au Fort. Ils ont coupé trois cents billots et équarri cent pieds de bois. Le tout a été traîné à bras d'hommes sur le bord de la rivière.

(à suivre)

Abbé Philippe PERRIER.

LA REVUE.

Les témoignages d'attachement et d'estime que l'on décerne à une oeuvre, encouragent et stimulent ceux qui s'y dévouent. Les uns démontrent que notre propagande d'idées est saine en s'efforçant de donner suite à nos mots d'ordre. Les autres utilisent nos arguments et citent l'*Action française*. Ainsi agit le directeur de l'*Ere nouvelle* qui a reproduit en entier l'avant dernier *Parlons Mieux* de Hermas Bastien. L'*Ere nouvelle* — la connaît-on? — est un journal hebdomadaire, tiré à 60,000 exemplaires et distribué gratuitement dans la partie est de Montréal. Le but de ce journal est la défense des intérêts économiques des Canadiens français. Il paraît préparé aux bons combats.

AIMEE VILLARD

FILLE DE FRANCE ¹

M. Charles Silvestre, écrivain catholique et romancier régionaliste, a donné trois livres sur le Limousin, sa petite patrie. Le dernier en date, qu'il appelle si joliment *Aimée Villard, fille de France*, a été honoré du prix *Jean Revel*. C'est une simple histoire, où le personnage principal, celui qui vit dans chaque page et palpète à chaque ligne, est la douce terre limousine. Pays rempli de mystère et de fées, disent les frères Tharaud, où verdoient des champs de sainfoins odorants et de luzernes, et où les paysans, à l'automne, vont en bande gauler des noix dans la forêt.

M. Charles Silvestre voit la vie en beau. Déjà, dans *Coeurs paysans*, livre pourtant faux dans l'essentiel de sa psychologie, la nature optimiste de l'auteur se faisait jour. Elle domine encore avec *Aimée Villard*, où le culte du sol et la foi en sa survivance sont les caractéristiques de l'oeuvre. Non seulement Charles Silvestre aime la terre, mais il n'admet pas qu'elle meure jamais au coeur de ses enfants. Et dans une note discrète, avec les mots et les phrases de tout le monde, sans recherches ni afféterie, il prêche l'amour profond de cette incomprise, si facilement abandonnée, prête quand même, malgré les reniements, à rouvrir les bras à ses enfants prodiges.

Aimée Villard, c'est la petite femme forte qui, du

¹ Par Charles Silvestre, 1 vol., .75 sous. En vente à l'Action française.

jour au lendemain, par la mort du chef de famille, devient reine et maîtresse de la Genette, conserve intact le bien familial jusqu'au jour où des bras plus forts la relèvent de sa tâche. Elle garde la terre, la met en valeur, malgré l'acharnement des circonstances et la persécution d'un voisin cupide. Elle veille aussi sur la race, préserve son petit frère et ses soeurs plus jeunes, les paysans de demain, ceux qui continueront la famille terrienne.

Quand Aimée se trouve en face de l'irréparable, le stupide accident qui prive la Genette de son maître, elle ne permet pas que la douleur l'abatte. Dans le désarroi général, elle se recueille. Elle fait appel à l'énergie accumulée en elle par la vertu de la glèbe et la race forte dont elle est issue. De ce moment, le domaine est sauvé. Cette enfant de dix-huit ans, *saine fille poussée en pleine campane, qui était belle et ne le savait pas*, saura suppléer au père mort, à la mère affolée par le malheur. Avec l'aide du grand père, octogénaire *rouillé à tous les joints*, elle fera marcher la ferme. Elle embauche de l'aide, surveille semailles et récoltes, vend les animaux. Et quand elle donnera son coeur, elle pourra dire que son promis est un brave homme et qu'avec lui la terre ne souffrira pas.

Rien n'est plus simple ni plus limpide que ce récit. On le rapproche naturellement de *Maria Chapdelaine*, histoire d'une autre fille de France transplantée au pays de Québec, en qui s'incarnent également la passion de la terre et la tradition de continuité. Mais si le livre de Hémon, malgré ses incontestables qualités, est déparé par l'interprétation erronée de certains caractères décrits, *Aimée Villard* est au contraire d'une grande jus-

tesse et d'une irréprochable unité. Unité du thème, de la trame réduite au strict nécessaire, sobriété et richesse à la fois d'une langue ajustée, si l'on peut ainsi parler, aux exigences de l'oeuvre.

Pour être romancier provincialiste, Charles Silvestre n'en est pas moins artiste. Il a été à bonne école, et ne prendra pas prétexte de couleur locale pour abuser de peintures grossières ou d'une langue négligée. Par l'observation fine du détail, l'intuition de l'image, le souci de l'expression pittoresque, il rappelle les grands ruraux, le René Bazin de la *Terre qui meurt* et de la *Closerie de Champdolent*, l'Emile Pouvillon de l'*Innocent*, le Mosselly si plein de sève de *Terres lorraines* et de *Jean des Brebis*. Il est d'une lignée de race.

Voici, pour donner une légère idée de sa manière, le portrait d'un vieux grigou :

Il fit tourner la chaise où il était assis, face au feu de cosses de châtaignier qui brûlaient en claquant sec. Il était petit, un peu bossu, tout nouveau et relevait une tête maigre aux yeux clignotants, une face rasée, creusée, mais rembourrée par des pattes de lapin et soutenue par un cou desséché, fendillé comme une vieille brique. Il avait posé sur ses genoux ses mains en pinces dont la peau, ça et là, semblait rôtie; il ne pouvait plus les ouvrir tout à fait, tant elles avaient serré de manches de pioche et de charrue.

On aura noté la recherche du trait expressif, du mot-image qui fait voir l'accumulation de menus détails, insignifiants en eux-mêmes, mais qui se complètent les uns les autres, sont les ombres et les clartés du tableau. Disons en passant que le procédé est éminemment classique et qu'Homère l'employait couramment.

Quelques impressions de printemps :

La belle saison était tout à fait venue. L'air était mol et chaud. Près de la maison, dans les vergers, des pêcheurs qui, l'hiver, sont laids et bossus, se changeaient en nuages roses, aussi légers que ceux qui flottaient au ciel à la fin d'une claire journée. Un petit vent faisait neiger les pruniers fleuris. Les poules s'ébattaient à l'aise dans la cour et leurs plumes avaient des reflets verts.

Petites touches, notations discrètes qui saisissent peu à peu le paysage, nous en communiquent la vision directe.

* * *

Charles Silvestre est un écrivain catholique. La France intellectuelle, depuis la guerre surtout, offre le spectacle d'un renouveau chrétien qui se manifeste dans les domaines multiples de la pensée. Les romanciers catholiques, entre autres, sont nombreux. Ils réussissent même à capter la faveur du grand public et l'on a vu François Mauriac, en 1923, obtenir avec *Le baiser au lépreux* l'un des succès littéraires de l'année. Malheureusement, comme dit Jean Morienval,² la littérature catholique a ouvert un courant qui n'est pas de pure édification, où sont exposés des états d'âme agités et décrites les situations les plus troubles. Cet art qu'on pourrait qualifier de tourmenté, semble dater d'Huysmans et de Verlaine, en passant par l'auteur des *Fleurs du Mal*. C'est pour s'en réclamer que Mauriac et Montherlant, romanciers catholiques, déroutent souvent le lecteur et risquent sans raison valable, comme le

² Cf. *Almanach catholique français*, 1923.

premier dans son *Désert de l'amour*, de tomber dans l'analyse brutalement sensuelle.

Il n'en est pas ainsi pour Charles Silvestre, qui même dans le complexe et périlleux sujet de *Coeurs paysans*, a su déjouer les difficultés, garder une juste réserve. La foi est sauve et la morale trouve son compte. Avec *Aimée Villard*, Charles Silvestre s'affirme simplement catholique, sans ostentation, ni sans ce goût du péché et le vertige de la damnation,³ qui traversent par exemple l'oeuvre de Mauriac. Il nous introduit dans un monde chrétien, laborieux et simple, baigné d'une poésie virgilienne. La religion y est à sa place, sa bienfaisante influence rayonne à chaque tournant du chemin. Mais cette haute valeur catholique, il n'est pas impossible que l'auteur la doive à sa qualité de régionaliste.

Car rien n'est plus vrai, dans le sens de la vérité humaine, que la vie saine et profondément traditionaliste, donc religieuse, des campagnes. Et rien n'est plus faux, ou plus exposé à tomber dans l'artificiel que l'étude à la loupe des subtilités de sentiment. Rien n'est plus risqué que la fréquentation habituelle, sans défiance, d'êtres d'exception. Une âme simple comme Aimée Villard ne présente pas les complications sentimentales de Daniel Trasis. C'est pourquoi M. Charles Silvestre, romancier régionaliste, en peignant ses héros avec probité, dans leur milieu propre et avec leurs moeurs particulières, se gardera de l'écueil où a donné Mauriac. Autant le catholicisme de celui-ci est compliqué, autant celui de Silvestre est naturellement simple, plus réel.

³ Anatole France: *La vie littéraire*, 3ème série.

De plus en plus le régionalisme paraît être, pour les provinces françaises, le plus parfait moyen d'expression littéraire. Instrument précis, c'est de lui qu'on attend les oeuvres savoureuses. C'est en lui que nos frères de France mettent l'espoir de leur littérature épuisée.⁴ Le régionalisme littéraire n'est pas qu'une vaine théorie. Il a fait ses preuves. Les exemples partent de trop haut pour que sa valeur d'art n'éclate aux yeux. Régionalistes des écrivains comme Barrès, Bazin, Bordeaux; régionalistes George Sand et Maupassant, Eugène Le Roy et Vermeuouze, Arène et Daudet, Francis Jammes et Louis Mercier; régionaliste Mistral, le plus grand de tous, le chantre de *Mireille*, la belle fille de Crau dont *le regard est une rosée*.

* * *

A cause de son provincialisme bien compris, en un temps de décadence artistique et de bizarreries intellectuelles, l'auteur d'*Aimée Villard* nous donne une oeuvre vivante et vivifiante, pleine de verdure, que nous voudrions voir abondamment répandue dans nos milieux canadiens.

Il y a profit à méditer sur de tels livres. Non seulement ils sont vrais, mais ils préviennent la perversion du goût. Ils reflètent aussi par quelque côté notre propre vie rurale. Leur fréquentation aura le double effet de nous faire chérir davantage notre pays, et de hâter en quelque sorte, chez-nous, le développement d'une littérature personnelle.

Harry BERNARD.

⁴ Armand Praviel: *Provinciaux*.

LES LIVRES

LE MARCHÉ EN BANQUE ET SON RÔLE ÉCONOMIQUE,

par L.-A. Renaud, diplômé de l'Ecole des Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

Etude de 36 pages qui révèle une fois de plus, parmi les soucis de la jeune génération, le rôle qu'elle entend réserver au facteur économique. Dans sa préface, l'auteur semble condamner ceux qui osent exprimer tout haut nos aspirations politiques. Il oublie une loi de psychologie élémentaire. Rien ne se coordonne ici-bas que par la vertu d'un idéal. Si l'on veut orienter vers quelque but les énergies d'un peuple, à ce peuple incapable de voir loin par lui-même, il faut montrer quelquefois le but suprême.

LE LOGEMENT ET LA SANTÉ, par le Père Pierre Fontanel, s.j.

Voulez-vous vous bien renseigner sur l'hygiène *physique* et *morale* du logement? Lisez ce dernier tract de l'Ecole Sociale populaire. On sait la valeur scientifique de toutes les études du Père Fontanel. Et l'on sait aussi que cette hygiène du logement est étroitement liée chez nous à l'avenir de notre capital humain. Nul bâtisseur ne devrait ignorer les principes et les conseils contenus en cette petite brochure.

À PETITE DOSE, causeries par Yves Deslandes, s.m.m.

En ce volume de 170 pages, le lecteur pourra absorber, à petites doses, des exhortations, des conseils, des encouragements qui lui seront administrés presque toujours avec beaucoup d'art. Yves Deslandes est un causeur qui parle bien et dont la parole est toute pleine d'esprit de foi.

FABLES, par Pamphile Lemay.

C'est l'édition quatrième et définitive des fables de Lemay. Il est déjà merveilleux que ce petit livre soit allé si loin. Lemay n'a point la taille de La Fontaine, mais sa fable est chrétienne; son récit ne manque point d'aimable finesse. Et il fait parler les bêtes de chez nous.

EN MARGE DE LA TRAGÉDIE D'UN PEUPLE, de M.

Emile Lauvière, ou **ERREURS SUR L'HISTOIRE DE L'ACADIE**, réfutées par l'abbé Azarie Couillard Després.
in-12, 120 pp.

Dans cet ouvrage, l'auteur prend la défense de Charles-Amador de la Tour contre M. Lauvière. « M. Lauvière, écrit-il, fait partie de l'école de quelques rares historiens modernes qui ont pris d'Aulnay pour maître. Comme l'auteur de l'*Acadie Française*, M. Moreau, sa documentation repose presque uniquement sur les mémoires que d'Aulnay adressait au roi de France pour ternir la réputation de son rival et lui enlever son gouvernement et ses biens, ainsi qu'il avait fait pour l'infortuné Denys, son autre compétiteur ». Voilà donc une grosse querelle engagée. Il ne sera que juste d'attendre les explications de M. Lauvière.

LES ANCIENNES MISSIONS DE LA COMPAGNIE DE

JÉSUS DANS LA NOUVELLE FRANCE, (1611-1800),

avec cartes et illustrations, par le R. P. Lecompte, s.j.

LES MISSIONS MODERNES DE LA COMPAGNIE

DE JÉSUS AU CANADA, 1842-1924, avec carte et illus-

trations, par le même auteur.

Ces deux brochures de 80 pages chacune ont été écrites à l'occasion de l'exposition des missions catholiques au Vatican et du troisième centenaire de l'arrivée des Jésuites à Québec. On sait avec quel charme sait narrer le Père Lecompte. Et voilà deux tableaux qui mettent en belle lumière le plus noble aspect de notre histoire. C'est un résumé qu'il faut lire et faire lire. Nous ne savons pas encore toute la grandeur de notre passé.

MARTYRS DE LA NOUVELLE FRANCE, Bibliothèque des

missions, mémoires et documents, vol. 1er.

Ce volume, in-8, de 280 pp., contient des extraits des *Relations* et *Lettres des missionnaires jésuites*, avec une introduction générale par M. Georges Goyau. C'est le début d'une très louable entreprise. Depuis un siècle, les grandes histoires générales ont totalement ignoré l'histoire des missions ou ne s'y sont arrêtées que pour la dénaturer. Si l'on ne réagit contre ce parti-pris,

« c'est l'histoire même de la civilisation, écrit M. Georges Goyau dans sa belle introduction, qui nous offrirait des vides béants ». Done, « les fondateurs de la *Bibliothèque pour l'histoire des missions* voudraient réintégrer dans l'histoire générale, en la traitant comme une discipline scientifique, l'histoire des missions ». Et il se trouve, à l'honneur de notre pays, que le premier volume de cette *Bibliothèque* est consacré aux missions du Canada.

Autres Nouveautés

ESSAI SUR VOLTAIRE, par André Bellessort, in 12, 390 pp.
6è édition.

LES CHEFS DE FILE DE LA JEUNE GENERATION, par
Lucien Dubech, in-12, 240 pp.

DE LA SCIENCE A L'ACTION, par Henri Delattre, in-8, 265 pp.

CE QUE JÉSUS VOYAIT DU HAUT DE LA CROIX, par
A.-D. Sertillanges. in-12, 320 pp. 8e mille.

HISTOIRE POPULAIRE DE JÉSUS, par Fernand Laudet,
in-320, 260 pp. 40è mille.

LES TRADITIONS FRANCAISES AU LIBAN, par René Ristilhueber, Consul général de France, préfacé par Gabriel Hanotaux, ouvrage couronné par l'Académie Française, in-80, 336 pp. Prix: \$2.00.

OÙ EST-CE DONC, par Emile Genest, préface de M. Barthelemy. Dictionnaire des phrases, in-120 308 pp. Prix \$1.25.

LES BELLES CITATIONS DE LA LITTÉRATURE FRANCAISE, par Emile Genest, gr. in-120, 390 pp. Prix \$1.25.

LE COEUR ET LE SANG, par Henry Bordeaux, in-12. 262 pp.
Prix: \$0.75.

AIMÉE VILLARD, Fille de France, par Charles Silvestre. (prix Jean Revel 1924) in-12, 240 pp. Prix: \$0.75.

L'ENFANT DE LA VICTOIRE, par François Duhoureau, (Académie Française 1925, grand prix du Roman) in-12, 240 pp. 13e mille. Prix: \$0.75.

LA PRATIQUE MÉDICALE RURALE, par H. Lambert, in-12, 120 pp. Prix \$0.80.

L'ÉTAT, LES FINANCES ET LA MONNAIE, par Georges Valois, in-8, 700 pp., édition de luxe. Prix \$2.50.

NOTES DIVERSES

LE CANADA A GENÈVE.

Au moment où M. Edouard Montpetit partait pour aller donner ses cours en Sorbonne, M. le Sénateur Dandurand lui dit à peu près ceci, à un dîner d'adieu: Les Français répètent qu'ils ne comprennent pas pourquoi l'Angleterre possède plusieurs voix à la Ligue des Nations, et ailleurs, dans le monde international. Ils ne voient pas encore très bien le développement de notre personnalité politique distincte. Dites-leur que l'évolution politique s'est faite chez nous dans le sens de l'autonomie. Que nous possédons l'indépendance économique et que nous sommes maîtres de notre politique intérieure et de notre politique extérieure.

Profitant de l'occasion exceptionnelle de son election à la présidence de la Ligue des Nations, M. Dandurand a redit au monde entier; cette fois, ce que M. Lloyd George avait déclaré à la conférence impériale de 1921, que les Dominions sont devenus des Etats égaux à la Grande-Bretagne elle-même. Cette déclaration officielle du délégué canadien est une pièce historique aussi importante qu'intéressante. Félicitons-en franchement l'auteur.

Sans doute, des logiciens impitoyables ou des impérialistes incorrigibles nous feraient peut-être voir tout le chemin qu'il nous reste encore à parcourir avant de posséder la liberté politique souveraine. Et, par exemple, l'on a trouvé bien amusante la signa-

ture de nos premiers traités internationaux. Que M. Lapointe ait réglé avec les Etats-Unis des questions de flétans ou de contrebande, peu importe. Il a quand même fait évoluer dans le sens de l'autonomie notre liberté politique. Et il a bien mérité du Canada. Depuis, un traité international n'a-t-il pas été signé à Ottawa avec la Belgique?

Laissons aux adversaires de notre indépendance politique le soin de se faire les avocats du diable. Recueillons plutôt avec soin les parcelles de liberté que l'Angleterre nous abandonne et celles que nous pouvons prendre nous-mêmes. Notre liberté politique est même plus grande que plusieurs des nôtres ne le croient; le grand obstacle à son épanouissement c'est notre esprit colonial.

Protestons, quand cela est nécessaire, mais applaudissons aussi toutes les fois que nous le pouvons. L'élection de M. Dandurand à la présidence de la Ligue des Nations est une excellente chose. Son discours officiel en est une autre. Réjouissons-nous de l'un et de l'autre événements.

A. V.

LA SEMAINE DE L'HISTOIRE DU CANADA.

Elle devait avoir lieu dans la dernière semaine d'octobre. Puisque de l'aveu de tous, il est bien inutile de vouloir se livrer à quelque besogne sérieuse en période électorale, la Semaine est remise à la fin de novembre, du 22 au 27. Elle promet d'être l'événement intellectuel de l'année. Ce sera, en quelque sorte, la glorification de notre histoire, mais aussi une manifestation pratique pour une étude plus ardente et plus soignée du passé. Que les Semainiers retiennent leur carte tout de suite. Pour une piastre l'on peut assister à tous les cours et conférences. On trouvera de ces cartes à l'*Action française*.

LE BILINGUISME A L'ÉCOLE DANS L'OUEST.

De l'Ouest nous vient souvent la vérité. Le *Patriote de l'Ouest* (9 sept.) nous apporte un remarquable article du R. P. Langlois qui confirme notre doctrine sur le bilinguisme scolaire. Nous en citons deux passages:

« Ainsi le premier principe de tout enseignement consiste à procéder du connu à l'inconnu, du simple au composé. Vouloir s'y prendre autrement, c'est essayer de labourer en mettant la charrue devant les boeufs. Peut-être qu'à l'aide d'un dispositif spécial et d'aptitudes particulières on y parviendrait; en tout cas ce procédé n'est ni le plus facile, ni le plus rapide, ni celui enseigné par la nature, et son succès ne saurait être qu'un succès d'exception. »

« Du français d'abord et du français ensuite pour garder à nos fils et à nos filles l'âme des aïeux, tel est le mot d'ordre sauveur de la Saskatchewan française. Nous verrons bien au prochain concours ceux qui lui auront été fidèles et ceux qui auront manqué à leur devoir. »

LE VISAGE FRANÇAIS DE NOS CAMPAGNES.

Marie-Antoinette, chroniqueuse du *Bulletin des Agriculteurs*, dénonce l'envahissement de nos campagnes par les inscriptions et affiches anglaises. Et elle appelle la réaction. Elle écrit:

« Il y a bien assez de ce Montréal aussi anglais de surface que New-York lui-même, il y a bien assez de notre chère ville de Québec, berceau de la langue française et point de mire de ses activités au Canada, dont les endroits publics sont aussi pavés d'affiches anglaises; il y a bien assez de toutes nos villes échelonnées sur les deux rives du fleuve qui n'ont pu se soustraire à l'ascendant; nos belles et chères campagnes deviendront-elles, elles aussi, des foyers d'anglicisation? Il est grand temps d'ouvrir les yeux, de faire face à la réalité et de réagir!... »

« Ainsi donc, à l'oeuvre! Que dans chaque paroisse on se donne la main et que les affiches anglaises disparaissent. Là où l'anglais est nécessairement par des raisons majeures, qu'on ait des enseignes bilingues avec le français en tête et la traduction anglaise au-dessous. Loin d'être préjudiciable, ce procédé ne pourra qu'être en notre faveur et contribuer largement au respect du français au Canada. »

POUR RELIRE EN TEMPS D'ÉLECTIONS.

En 1884, le parlement anglais élargit le droit de suffrage politique dans le Royaume-Uni. Le nombre des électeurs britanniques passa de trois à plus de cinq millions environ. A ce pro-

pos Hypolyte Taine écrivit, le 12 septembre 1884, à Paul Bourget :
 « Je ne suis pas juge compétent, mais ce que fait M. Gladstone me semble risqué; nos sottises ne nous ont pas servi de leçons et n'en serviront pas aux autres. Autant que je puis conjecturer, les gouvernants en titre seront de plus en plus de simples exécutants, employés de la masse numérique; partant le savoir, l'expérience, le calcul profond, la prévoyance à longue portée, qui est le fait du petit nombre, aura une part de plus en plus petite dans le gouvernement des Etats; les souverains, rois, parlements et ministres exécuteront les volontés de *P. P. C. Clerk of the Parish*, de M. Homais, de M. Prudhomme, etc. Il faut bieu une compensation à l'accroissement des sciences, aux applications des sciences, à la diffusion des commodités et du bien-être; cette compensation est l'ascendant, l'autorité, la dictature des imbéciles. »

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

NOS PUBLICATIONS.

La « Terre vivante », roman canadien de notre ami Harry Bernard, paraîtra dans les premiers jours d'octobre. Nous avons dit, le mois dernier, tout le bien que nous pensons de cette oeuvre nouvelle. Les critiques parfois sévères dont fut l'objet l'« Homme tombé », n'ont rien enlevé de son courage au jeune romancier. Avec une ardeur nouvelle, il s'est remis au travail, ambitieux de mieux savoir sa langue et de perfectionner son art.

Nous sommes assuré que la « Terre vivante » attestera l'ascension réelle d'un talent plein de promesses. Harry Bernard observe d'un regard aigu et pénétrant nos moeurs champêtres; il copie bien le langage de nos paysans, langage court, savoureux, plein de bon sens et d'images. Et il a su mettre, dans son dernier récit, une émotion très prenante, bien que contenue, et de haute leçons morales.

Le mois prochain nous mettrons sous presse « Comme jadis », roman de Magali Michelet. La scène se passe, cette fois, dans le lointain Alberta. Une idylle romanesque qui symbolise le rap-

prochement de l'ancienne et de la nouvelle France, et qui illustre en même temps la vie du colon français aux prises avec la grande nature occidentale, voilà tout ce que l'on trouvera dans le nouvel ouvrage de Magali Michelet. On se rappelle quel souffle anime « Contre le flot » du même auteur. « Comme jadis » est de la même inspiration.

L'un de ces mois prochains nous publierons un ouvrage historique d'Ernest Gagnon. Et nous entrevoyons pour janvier ou février une biographie canadienne signée d'un auteur fort sympathique et qui sera lue avec passion dans les collèges et... ailleurs.

Ajoutons que le *Bréviaire d'un patriote canadien-français* continue de se bien vendre. Avec la rentrée des classes, il nous vient des commandes d'un peu toutes les maisons d'éducation. On veut faire bénéficier les élèves de cette magistrale explication de texte. Et surtout l'on veut les bien pénétrer de la doctrine du petit livre.

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Notre Almanach est déjà sous presse. C'est dire qu'il sera bientôt mis en vente. L'on nous rendra cette justice que nous n'avons point ménagé nos efforts, depuis quelques années, pour rendre cet Almanach plus vivant, plus utile, plus digne de son rôle qui est d'être un « Manuel de patriotisme populaire ». L'Almanach de 1926 marquera, nous en sommes convaincu, un progrès nouveau et notable. Pour se renseigner sur toute la vie française d'Amérique, ce sera le recueil indispensable. Et nous avons essayé d'y prêcher le devoir national dans une forme accessible au peuple. Aux propagandistes de reprendre le travail des années passées et d'agrandir le champ de leur propagande. Il y a du nouveau dans notre province. L'on y affiche plus de fierté française, l'on y est plus chatouilleux sur les droits de sa langue, l'on est plus attentif à la solidarité économique. Croyons que ces progrès ne sont pas venus tout seuls. C'est à force de remettre les mêmes vérités sous les yeux du peuple, c'est par des prédications comme celles de notre Almanach, unique en son genre en ce pays, que la préoccupation patriotique se réveille. Que nos amis et nos propagandistes s'adressent donc à nos bureaux pour obtenir des renseignements sur la vente de l'*Almanach de la langue*

française. Nous nous sommes promis, cette année, de doubler notre tirage de l'an dernier. Et nous y arriverons si l'on veut seulement nous prêter un coup de main.

« IDÉES LARGES ET IDÉES ÉTROITES ».

Le Comité régional québécois de l'A.C.J.C. vient de mettre en brochure la conférence que l'un de nos directeurs, M. Antonio Perrault, faisait à l'Université Laval, le 17 août dernier, sous les auspices du Cercle Casault.¹ Annonçant cette brochure, M. Ferdinand Bélanger écrit dans l'*Action Catholique* : « M. Perrault, avocat distingué, est l'un des rares professionnels que nous ayons qui joignent à la connaissance approfondie de leur profession, une culture générale étendue et qui sachent en faire bénéficier largement leurs compatriotes ». Et nous croyons bien que notre ami vient de nous donner l'une de ses meilleures études, forte de pensée et d'une belle clarté française. Et cette étude n'est pas une vaine dissertation spéculative. Après un début sur la dynamique de l'idée et sur la fausseté de ces termes : « idées larges, idées étroites », étiquettes favorites des lâcheurs de chez nous pour les idées qui gênent leur inconsistance intellectuelle, après ce début, disions-nous, M. Perrault examine les diverses questions : bilinguisme, lois françaises du Québec, avenir politique de notre race, etc., questions où impérialistes, fédéralistes et anglicisants trouvent à dénoncer les « idées étroites ». On lira là des pages de haute actualité d'où se dégagent, cela va sans dire, de lumineuses directives pour la jeunesse et pour tout le monde. Qui ne voudrait souscrire, par exemple, à cette constatation si juste de notre ami : « Une chose importe aux Canadiens français comme aux autres humains, avoir, sur leur vie collective, des idées et les conserver justes. Il leur manque précisément quelques idées simples, nettes, inspiratrices, touchant le passé de leur race, son présent, son avenir. Sauvés par leur instinct vital, par une profonde attache au sang français, ne seraient-ils pas en meilleure posture s'ils ne s'étaient pas contentés de vagues conceptions sur leur rôle en Amérique? ... A nos chefs revenait la tâche de concevoir sur ces divers sujets quelques idées essentielles et celui de les répandre. Ces guides se conten-

¹ Cette brochure est en vente à l'*Action française*, au prix de 15 sous l'unité.

tèrent trop souvent de tracer des contours et de dessiner des cadres, oubliant de les remplir ».

LE BILINGUISME.

Nous recevons fréquemment des félicitations sur l'allure qu'a su prendre et garder depuis le premier article, notre enquête sur le bilinguisme au Canada. L'on se plaît à louer le courage de nos collaborateurs, l'information minutieuse de leurs études; et l'on ajoute que jamais question aussi capitale pour l'avenir de notre race n'aura été ni si bien ni si opportunément examinée. Le dernier article de *Veritas* sur le *Bilinguisme à l'église au Canada* a eu les honneurs d'un commentaire dans la page de rédaction du *Droit* et de l'*Action Catholique*. Et nous savons qu'il en a été beaucoup parlé ailleurs. Le temps est venu où il faut oser dire certaines vérités, ne serait-ce que pour soulager la conscience publique.

LA REVUE.

L'on veut bien nous dire que, dans le réveil national de ces dernières années, l'*Action française* a eu sa part de mérite. On concède même à notre Revue et à ses oeuvres connexes un rôle très particulier, original, qu'aucun autre périodique n'a tenu. Et nous sommes touchés de ces compliments sans en être pourtant satisfaits. Pour l'honneur de la cause que sert l'*Action française*, nous ambitionnons d'en mériter d'autres pour des services encore plus grands. Et c'est pourquoi nous prions de nouveau les amis qui la croient utile, de nous aider à répandre la Revue. Combien de membres du clergé, combien de professionnels, nullement indifférents aux intérêts nationaux, qui ne lisent point encore l'*Action française*! Ce sont tous ceux-là qu'il faut atteindre. Que l'on veuille bien nous aider dans ce travail de propagande. Les puissances de sommeil et de trahison nationale ne sont jamais inactives au milieu de notre peuple. Allons-nous cesser de fortifier les puissances de réveil et de salut? Et laisserons-nous inachevé le magnifique labeur qui va son train depuis vingt ans?

Jacques BRASSIER.

GLORIFICATION DU TRAVAIL

(Légende du tableau de la page 10 des annonces)

Ce tableau représente Montréal sous les traits d'une femme offrant une attestation de mérite et un gage de prospérité à tous les citoyens qui, par une vie laborieuse et économe, contribuent à son progrès matériel et moral.

Remarquez le journalier qui ne refuse à aucune tâche le service de ses muscles; la veuve qui, pour subvenir à la vie de ses enfants, est obligée d'entreprendre un pénible labeur. Viennent ensuite: le cultivateur, la fermière, le forgeron, le conducteur de tramway, le facteur, l'opératrice de téléphone, l'employé de chemin de fer, l'aide briquetier, le boulanger, l'homme de science, le médecin, l'éducateur, le pompier, l'homme de police, le charpentier, l'électricien, l'artiste et autres.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, témoin ému du grand nombre de travailleurs économes dans notre belle et grande Ville, désire rendre témoignage à l'amour du travail et à l'esprit d'économie qui règne parmi nos concitoyens et leur offrir l'expression de sa plus sincère admiration.

A. P. LESPERANCE, *Gérant-Général.*

Montréal, le 7 septembre 1925.

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS L'ALBERTA.

L'« Union » d'Edmonton nous apporte la bonne nouvelle qu'à partir du 1er septembre 1925, dans la province d'Alberta, l'enseignement du français comme langue maternelle est approuvé par un règlement du ministère de l'Instruction publique et réglé par un programme défini et détaillé, semblable à celui qui régit l'enseignement de la langue anglaise.

Ce règlement n'ajoute à la loi pré-existante aucune prérogative nouvelle, mais il semble que l'on s'oriente vers un enseignement plus méthodique et plus efficace de la langue maternelle. Morale: les minorités qui savent vouloir peuvent vaincre tous les mauvais vouloirs, d'où qu'ils viennent.

À NOS FRÈRES DE LA SASKATCHEWAN.

A nos frères de la Saskatchewan qui doivent se rendre prochainement en visite dans la province de Québec, l'Action française souhaite d'avance la plus cordiale bienvenue. Quel que doive être l'avenir de la Confédération, les groupes français d'Amérique doivent s'unir pour survivre. L'héritage qui leur est confié, celui de la foi catholique et de la culture française, leur en fait un devoir. Ces échanges de visites, entre les uns et les autres, contribueront puissamment à fortifier ce que l'abbé Groulx a déjà appelé l'« Amitié française d'Amérique ».